

AMO et Service Jeunesse CPAS Rue de Parme 86 - 1060 Bruxelles

T. 02 533 05 60 - F. 02 533 05 69



Chère lectrice,

Cher lecteur,

Ce rapport d'activités se veut être une présentation globale de nos actions, activités, projets ... qui ont rythmé l'année 2020. Nous vous invitons également à consulter notre site internet : www.cemoasbl.be, afin de compléter votre lecture si vous souhaitez de plus amples informations.

J'ai également pour habitude de profiter de ces quelques lignes d'introduction à notre rapport d'activités pour mettre l'accent sur l'un ou l'autre sujet, l'une ou l'autre de nos préoccupations, interpellations, constatations, ... mais cette année fût si particulière. Inutile de souligner une fois de plus ce que nous avons tous vécu à des degrés divers. Peu de monde a été « épargné » par les conséquences si multiples et variées des crises liées à la COVID 19. Car on ne peut plus parler de LA crise, mais bien DES crises. Et comme nous le savons tous, les conséquences seront encore bien présentes dans les prochains mois, voire durant les prochaines années.

Au CEMO, comme dans la plupart des services tant dans le secteur de l'aide à la jeunesse que celui des CPAS, nous n'avons jamais fermé. Nous avons, bien entendu, dû nous adapter et respecter les consignes de sécurité, mais nous avons toujours ajusté notre fonctionnement pour rester le plus accessible possible, pour continuer à soutenir et accompagner les jeunes et les familles en difficulté. Vous pourrez lire dans ces quelques pages que certaines de nos activités ont évidemment dû s'arrêter, parfois très brièvement, parfois un peu plus longtemps, mais nous avons toujours pu maintenir notre accueil et nos permanences quotidiennes. Nous avons tout mis en œuvre pour garder le contact avec notre public, et quand il n'était pas possible de rencontrer certaines personnes, nous avons maintenu le lien par téléphone, par Whatsapp, par mail ou même par visio-conférence.

Notre travail en équipe a également dû s'accommoder et nous avons constaté à quel point il devenait parfois difficile de faire équipe dans ces conditions. Ne plus pouvoir tous nous réunir, même en plus petit groupe nous enlève toute une part de la richesse de nos échanges. Nous avons tous été, en tant qu'individu, mis à rude épreuve, tant sur le plan personnel que professionnel. Puiser dans nos ressources pour aider, nous le faisons tous au quotidien dans notre travail. Mais lorsque ces ressources sont tellement sollicitées tant dans nos vies privées que dans notre travail qu'elles viennent à s'affaiblir, il devient particulièrement éprouvant de tenir bon.

Mais nous tenons ...

Table des matières

AVANT PROPOS	3
Table des matières	
1. Le CEMO	
1.1. En quelques chiffres	
1.2 Equipe & Co	8
1.3 Et la COVID dans tout ça ?	2
1.4 L'accueil	
2. Service Jeunesse - CPAS	10
3. Aides individuelles	14
3.1. Chiffres et analyses	16
3.2. Service jeunnes - Situation de Madame X	
3.3. Service jeunesse - Situation de Madame M	
4. Scolarité	
4.1 AMOrce	24
4.2 Campagne « La rentrée, faut y penser » 2020	
4.3 Projet click and go	26
4.4 Questionnaire Scolarité et confinement.	27
4.5. Coordination Locale Accrochage Scolaire - CLAS	
4.6 Scolarité - Situation de Medhi	
4.7 Scolarité - situation de Marouane	
5. Precarité	3ر
5.1 Les aides du Service Jeunesse CPAS	
5.2 Fracture numérique	52
5.3 GAPPI - Groupe d'Action et de Prévention contre la Précarité Infantile	
5.4. Précarité - situation de Madame F 5.5 Précarité - situation de Miguel	
6. parentalité 6.1 Les ateliers parents	عدع عد
6.2 Diagnostic social - Les pères	
6.3 Parentalité - situation de Sarah	72
6.4 Parentalité - situation de Madame B.	zc
7. Jeunes sans abris	
7.1. Le KAP	40
7.2. Diagnostic social – Jeunes incasables	47
7.3. Forum 10 ans du KAP	
7.4. Projet photos Léon – « Miroir – Deuxième peau »	43
7.5. Macadam	
7.6. Jeunes sans abris - situation de Lydie	

7.7. Jeunes sans abris - situation de Laurie	45
8. Espace public	
8.1 Contrat de quartier	
8.2 HLM	46
8.3 Micro-trottoirs	48
8.4 Projet Fresque végétale	
8.5 Les samedis	48
8.6 Espace public - situation de Carmen	
8.7 Espace public - situation de Raphaël	
9. Groupe de travail	
9.1 Collectif des AMO bruxelloises	
9.2 Coordination sociale – Groupe Jeunesse	
9.3 Groupe genre	
9.4 Groupe Intervision LBFSM « Jeunes en transition ».	51
9.5 Interpell'Action	
10. Perspectives et conclusions	
11. Glossaire	



1. Le CEMO

Mais c'est quoi au juste, le CEMO?

Le CEMO, c'est une AMO; un service d'Actions en Milieu Ouvert agréé par l'Aide à la Jeunesse en Fédération Wallonie-Bruxelles. C'est le nouveau décret du 18 janvier 2018 portant le code de la prévention, de l'aide à la jeunesse et de la protection de la jeunesse qui en définit le cadre légal.

L'aide apportée par les AMO tend à permettre au jeune de se développer dans des conditions d'égalité de chances en vue de son accession à une vie conforme à la dignité humaine.

L'objectif d'une AMO est d'aider les jeunes dans leur milieu de vie (famille, école...) à s'épanouir dans leur vie de tous les jours en leur apportant une aide individuelle, en soutenant leurs projets et en les aidant à résoudre leurs difficultés (familiales, scolaires, administratives, juridiques...).

Le CEMO est également le Service Jeunesse du CPAS de Saint-Gilles.

Un Centre Public d'Action Sociale est régi par la Loi organique des CPAS du 8 juillet 1976. Celle-ci précise notamment que :

« Toute personne a droit à l'aide sociale. Celle-ci a pour but de permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine » et ainsi d'assurer aux personnes et aux familles l'aide due par la collectivité.

Le CPAS peut assurer une aide palliative, curative ou encore préventive. Cette aide peut être matérielle, sociale, médicale, médico-sociale ou psychologique.

Le CEMO a été créé en 1978 par le CPAS de Saint-Gilles.

Le CEMO, c'est toute une équipe!

Le CEMO, c'est une équipe pluridisciplinaire composée d'éducateurs, d'assistants sociaux, d'assistants en psychologie et de psychologues cliniciens assumant ses missions autour d'un accompagnement individuel, de projets collectifs ponctuels basés sur l'analyse des besoins spécifiques et d'actions communautaires.

L'équipe représente une force, un soutien et un espace de communication sur les différentes situations et questions que nous rencontrons.

En 2020, notre équipe se composait de 15 personnes (13 ETP) avec pour particularité que certaines sont engagées par le CPAS et représentent le Service Jeunesse du CPAS de Saint-Gilles, et d'autres sont engagées par l'asbl CEMO dans le cadre de l'AMO.

Ensemble, nous formons une seule et même équipe et bien que certaines missions soient propres à l'un ou l'autre « secteur », nous avons fait le choix de travailler ensemble autour de nombreuses missions communes.

https://www.cemoasbl.be/lequipe/



EN QUELQUES CHIFFRES

1005 dossiers ouverts dont **398** dossiers d'accompagnement individuel global

Le Service Jeunesse du CPAS a géré 1651 dossiers de demande d'aide sociale uniquement

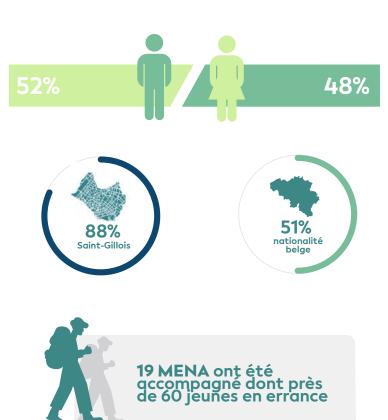
Nous avons géré 104 demandes KAP et hébergé 18 jeunes au sein de notre dispositif

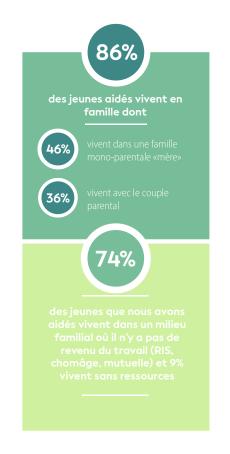


Nos principaux envoyeurs sont le CPAS de Saint-Gilles, les familiers, les écoles et l'Aide à la Jeunesse

> Plus d'une dizaine de groupes de travail dans lesquels nous nous sommes investis à des degrés divers

Près d'une dizaine de projets de différentes ampleurs et qui ont généré de très nombreuses actions.





1.2 Equipe & Co

L'assemblée générale & le conseil d'administration

Voici la composition de l'assemblée générale (AG) et du conseil d'administration (CA) de l'asbl :

Claire KAGAN, Présidente Myriem AMRANI, Administratrice Cécile CHENEVIERE, Administratrice Olivier KOEUNE, Membre AG Francis de LAVELEYE, Membre AG Marie-Jo MARTIN GARCIA, Membre AG Yasmina NEKHOUL, Administratrice

Côté CPAS de Saint-Gilles

En ce qui concerne le CPAS de Saint-Gilles, la Présidente est Myriem AMRANI et le Secrétaire Général est Mathieu ROPER.

Différents organes assurent également le fonctionnement et la gestion du CPAS comme le Conseil de l'Action Sociale ou le Bureau Permanent. Pour plus de renseignements concernant le CPAS de Saint-Gilles, n'hésitez pas à consulter le site internet du CPAS : www.cpas1060.be

1.3 Et la COVID dans tout ça?

Sans répéter tout ce que nous avons tous entendu sur la crise sanitaire et sur les multiples conséquences dans nos vies, il nous paraît important de rappeler que notre service est toujours resté ouvert! Le secteur de l'Aide à la jeunesse et celui des CPAS, même si les médias l'ont peu relayé, sont restés actifs et mobilisés afin de venir en aide aux personnes, et, en ce qui nous concerne, aux jeunes et aux familles. Nous nous sommes organisés et nous avons continué à être accessible via nos permanences quotidiennes. Nous avons poursuivi nos accompagnements individuels, parfois à distance par téléphone, messagerie, chat, appel vidéo ou mail. Nos actions et activités dans les écoles comme celles à destination de groupes ont été suspendues et notre travail sur l'espace public également, mais nous nous sommes constamment mobilisés pour rester proactifs et réactifs dans une situation parfois très chaotique. Le début de la crise a été très compliqué car les moyens de protection faisaient défaut, comme les masques ou le gel hydro alcoolique.

La plupart des évènements ont été annulés, beaucoup de groupes de travail ont été à l'arrêt, notre séminaire d'équipe a aussi dû être annulé. Nous avons dû apprendre à travailler et à nous réunir via visio-conférence, alors que le contact et ces moments de réunions étaient d'autant plus importants et nécessaires dans cette crise majeure. Une équipe dans un service comme le nôtre, c'est une force, un moteur, un lien qui fait ressource et celle-ci a été mise à mal. Encore aujourd'hui, même si nous avons tous pris l'habitude (forcée) de travailler en limitant nos contacts et rencontres « physiques », cela impacte notre bien-être, notre besoin de relations tant dans notre travail que dans la vie de tous les jours.

Le rythme de travail a aussi été variable entre chaque confinement et durant ceux-ci. L'inquiétude tant au niveau des jeunes et des familles, mais aussi au sein de l'équipe, n'a pas été la même. Afin d'impliquer toute l'équipe dans nos réflexions sur ce qu'il y avait lieu de changer dans notre travail, nous avons mis en place une consultation interne qui abordait toutes les dimensions de notre travail. Nous avons analysé les réponses individuelles et travaillé tous ensemble sur une priorisation des propositions et la mise en place concrète de celles que nous avons collectivement validées. Ce processus a été très important pour toute l'équipe, car que ce soit au niveau du réaménagement de nos espaces de travail que dans la création et l'utilisation de nouveaux outils ou encore la prise en compte de nouvelles formes d'organisation, chacun a pu s'exprimer et participer à notre adaptation à la crise.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter notre site : www.cemoasbl.be et rejoignez-nous sur notre page Facebook : www.facebook.com/CEMOasbl et notre page Instagram cemo AMO.



1.4 L'accueil

Chaque jour, du lundi au vendredi, l'accueil au CEMO est assuré. Une personne assure le premier accueil, tant physique que téléphonique ou électronique. Cet accueil se fait toujours avec une à deux autres personnes, intervenants sociaux, qui assurent la permanence quotidienne durant les ouvertures du service au public.

Durant cette année 2020, il a fallu se réinventer. Dans un premier temps, les horaires d'accessibilité ont été diminué afin de respecter au mieux les consignes de télétravail et le service a été assuré avec un minimum de personnes présentes dans les bureaux, surtout lors du premier confinement. Mais nous sommes toujours restés ouverts et nous avons pu mesurer à quel point il était primordial de garder le lien avec les jeunes et les familles que nous accompagnons.

Nous avons pu également assurer un service spécifique aux jeunes qui n'avaient pas accès à des outils informatiques dans le cadre de leur scolarité. Cela s'est traduit par un accès à nos ordinateurs dans notre espace accueil (nous avons deux pc accessibles au public depuis plus de 10 ans), mais aussi pouvoir offrir une aide et un soutien à l'utilisation des médias informatiques. Notamment en permettant également de pouvoir scanner et/ou imprimer des documents dans le cadre des travaux scolaires. Depuis, les aides se sont multipliées et la fracture numérique, bien qu'elle soit encore présente, trouve bien souvent des solutions rapides et variées.

Durant l'année 2020, nous avons mis en place une nouvelle structure d'accueil permettant de rester ouvert tout en respectant les mesures d'hygiène et gestes barrières. Cela s'est traduit par une réorganisation de l'espace d'accueil afin de garantir des zones d'attente en toute sécurité et une limitation du nombre de personnes accueillies en même temps. Pas facile de conjuguer une volonté de rendre le plus convivial possible notre accueil quand le respect des mesures de sécurité nous impose de la distance, la suppression des jeux et livres à disposition du (jeune) public et d'avoir le sourire masqué!



2. Service Jeunesse - CPAS

Le Service Jeunesse du CPAS de Saint-Gilles, c'est 6,5 travailleurs psychosociaux et administratifs. En 2020, c'est 1651 jeunes qui ont bénéficié d'une aide sociale, soit 919 familles

Le CEMO, c'est un partenariat intégré entre le CPAS et l'AMO

Le personnel CPAS de l'équipe du CEMO constitue le Service Jeunesse du CPAS de Saint-Gilles qui travaille en « partenariat intégré » avec l'équipe AMO. De nombreuses missions sont transversales et portées par l'ensemble de l'équipe sans distinction, mais certaines d'entre elles relèvent parfois de l'un et pas de l'autre. Le CEMO est ainsi composé de l'équipe du Service Jeunesse du CPAS de Saint-Gilles, de l'équipe de l'AMO et de quelques personnes pouvant être engagées via un subside particulier, souvent suite à un appel à projet ou à une action spécifique portée par le service.

La gestion des aides sociales au bénéfice des enfants saint-gillois est uniquement assumée par le personnel CPAS du CEMO. Cette « porte d'entrée » vers notre service constitue un réel canal d'accès qui peut déboucher vers une offre de service plus large et la mise en place éventuelle d'un accompagnement psycho-social plus global.

Le CPAS de Saint-Gilles a créé le CEMO en 1978 : une logique d'intervention visionnaire et engagée avant le décret instituant l'Aide à la Jeunesse de 1991 et avant la création des services AMO!

Cette particularité montre bien l'intérêt de cette complémentarité entre aide générale et aide spécialisée. Bien que certaines spécificités existent et que la mise en œuvre de l'aide dans des cadres différents peut parfois être complexe, cela permet une aide globale et complémentaire au bénéfice des jeunes et

des familles en difficulté. Cela nous « oblige » également à être créatif et souple dans nos accompagnements, mais aussi à questionner les pratiques et à les faire évoluer, tant du côté CPAS que de celui de l'AMO.

Une mise en commun de moyens pour une offre de service la plus globale et la plus complète destinée aux jeunes et aux familles.

Les demandes d'aides sociales que nous traitons concernent tant les frais scolaires que tout ce qui a trait aux activités extra-scolaires, inscriptions à des clubs sportifs, stages de vacances... Nous accueillons depuis 2010 toutes les demandes d'aide pour les enfants saint-gillois. Ces demandes ne proviennent pas uniquement de personnes émargeant du CPAS, mais les personnes ayant d'autres sources de revenus (chômage, salaire inférieur au RIS...) peuvent, sous certaines conditions, bénéficier d'une aide de la part du CPAS de Saint-Gilles. C'est le cas également des personnes en situation de séjour illégal pour lesquelles les aides au bénéfice des enfants sont octroyées par le CPAS. De ce fait, les demandes se font plus nombreuses notamment en raison de la situation socio-économique de notre public qui est de plus en plus précaire.

A titre d'exemple, il est d'ailleurs important de souligner qu'en ce qui concerne l'aide apportée aux personnes les plus démunies, le CPAS et l'AMO s'unissent de façon tout à fait complémentaire en développant des aides sociales individuelles au bénéfice des jeunes, un soutien et un accompagnement individuel dans les difficultés et dans

AU CPAS DE S



CEPTIONNELLE SAINT-GILLES **DE FINANCIÈR** un PC? actures? nt du Loyer? de psycho ciale?

Info et conditions: Accueil du CPAS de 8h00 à 11h45 02/600 54 11 - cpas@cpasstgilles.brussels

les démarches à entreprendre. Il est également mis en place des actions collectives et communautaires, comme les « Ateliers Parents¹ » ou encore les actions de sensibilisation développées dans le cadre du GAPPl² (Groupe d'Action et de Prévention pour la lutte contre la Précarité Infantile).

Une articulation entre aide sociale générale et aide spécialisée

Durant cette année 2020, nous confirmons le constat que nous éprouvons des difficultés à faire face à l'ampleur des demandes et bien que nous fassions notre maximum pour apporter une aide et un accompagnement aux familles qui nous en font la demande, nous sommes bien obligés de reconnaître qu'il est difficile d'y répondre adéquatement. Nous remarquons que nos accompagnements sont souvent plus limités, tant dans le temps que dans le spectre des problématiques de la famille. Le risque est donc grand de tomber dans la dérive du « au suivant » et de ne pas suffisamment investir dans le lien avec les jeunes et les familles.

Dans notre pratique, l'équipe du Service Jeunesse du CPAS qui reçoit les demandes d'aide financière est amenée à entamer un accompagnement individuel lorsque la demande va au-delà de l'aspect uniquement pécuniaire. Les familles rencontrées sont en effet souvent dans de nombreuses difficultés qui ne sont pas uniquement financières.

leur rapport à leurs enfants, l'éducation, la gestion de leur scolarité... Nous pouvons également émettre l'hypothèse que de nombreuses familles souffrent de difficultés économiques et sociales et demandent une aide spécifiquement pour ces difficultés sans autres types de demandes ou que celles-ci n'émergeront que bien plus tard.

Notons que parmi ces jeunes, certains ont également bénéficié d'un accompagnement individuel³.

Evolution du nombre de dossiers « CPAS »

Les familles ont de plus en plus de mal à joindre les deux bouts. Même lorsque la personne bénéficie d'un RIS (Revenu d'Intégration Sociale) du CPAS et touche les allocations familiales pour ses enfants, elle n'arrive pas à assumer tous les frais relatifs aux enfants, notamment en ce qui concerne la scolarité. Le Service Social du CPAS est le principal envoyeur et nous adresse les personnes qui sollicitent une aide pour leurs enfants.

Nous nous rendons compte que ces demandes qui sont initialement d'ordre financier uniquement ne sont souvent que la pointe visible de l'iceberg. En effet, ce sont souvent des familles en souffrance qui ont besoin d'un accompagnement plus soutenu. L'enjeu est alors de pouvoir faire émerger la demande à partir d'une aide qui n'est que d'ordre financier à la base. C'est dans ce

En 2020, le nombre de demandes d'aide sociale a particulièrement augmenté en raison de la crise sanitaire.

L'un des objectifs poursuivis par le CPAS de Saint-Gilles de confier toutes les demandes d'aide financière au CEMO en 2010 était de pouvoir faire connaître le service, pouvoir proposer à ces familles en difficulté un soutien tant dans leur quotidien que dans

type de situation que la collaboration avec les autres services du CPAS est primordiale. Lorsqu'une assistante sociale constate que la situation familiale est problématique, ou lorsqu'à la permanence, nous constatons qu'îl y a d'autres demandes sous-jacentes,

² Voir dans la partie consacrée au travail en réseau

³ Plus de détails dans la partie Aides individuelles

il nous apparait essentiel de faire offre de service et de proposer au bénéficiaire de le revoir afin de mettre en place un accompagnement et un soutien. C'est d'ailleurs dans cette optique que nous avons aménagé notre système de permanence.

Chaque membre de l'équipe psychosociale du service jeunesse gère une permanence hebdomadaire orientée uniquement « aide sociale ». Par ce biais, les familles peuvent être

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
334	341	413	401	501	589	919
542	593	750	734	940	1058	1651
1994	1996	2201	2384	2588	3821	4458

DS DI Demandes

Participation au Comité Spécial de l'Aide à la Jeunesse du CPAS de Saint-Gilles

En tant que Service Jeunesse du CPAS de Saint-Gilles, nous assistons à certains comités spéciaux du CPAS comme celui du service social. Les membres de l'équipe CPAS sont amenés à participer plus particulièrement au CSJ (Comité Spécial Jeunesse) tous les 15 jours. Ce comité réunit les conseillers du CPAS, la Présidente du CPAS, un.e coordinat.rice.eur du Service Social et un membre de notre Service Jeunesse. C'est lors de ces comités que sont prises les décisions relatives aux demandes d'aides financières introduites par les membres de l'équipe CPAS. Il est important d'y assister afin de pouvoir apporter certains éclaircissements par rapport aux dossiers et d'y « défendre » nos propositions.

Nous travaillons également à l'organisation d'un CSAJ blanc qui a lieu en moyenne une fois par an. L'idée est de soumettre différentes observations/propositions de décisions au comité en regard de nos constats de terrain. C'est une manière d'interpeller les membres du comité sur les difficultés que rencontrent nos bénéficiaires et faire adopter certaines décisions qui seront appliquées de manière plus systématique par la suite. Cela définit en quelques sortes les lignes de

décision de la politique jeunesse de façon globale au sein du CPAS de Saint-Gilles.

Réunion d'équipe du Service Jeunesse du CPAS de Saint-Gilles

L'équipe qui constitue le service jeunesse du CPAS de Saint-Gilles se réunit régulièrement, environ une fois par mois, afin d'aborder ensemble les missions spécifiques du service et la manière d'y répondre le plus adéquatement possible. Nous analysons également l'évolution des demandes et nous essayons d'adapter notre offre de service en conséquence. C'est aussi l'occasion de revoir certaines procédures internes, certains outils, d'analyser certains constats, etc.

Tout ce travail organisationnel implique une charge de travail supplémentaire et spécifique aux collègues qui constituent le service jeunesse du CPAS.

Le service social du CPAS, un partenaire direct

Afin d'offrir un cadre à la collaboration entre le service social général du CPAS de Saint-Gilles et le CEMO, une fiche de répartition des tâches est régulièrement mise à jour pour délimiter le champ d'action des uns et des autres. Les aides pour les enfants

En 2020, de nombreuses aides COVID ont été mises en place par le CPAS de Saint-Gilles à l'instar d'autres CPAS. La lutte contre la fracture numérique a particulièrement été encouragée à notre niveau et cela s'est traduit par de très nombreuses aides financières pour l'obtention d'un ordinateur, pour du matériel informatique, ainsi que pour l'abonnement internet.

(0-18 ans) sont gérées au CEMO, excepté tout ce qui concerne les aides médicales. Nous gérons également toutes les aides concernant les MENA, ainsi que les mineures enceintes ou encore les jeunes qui sont dans un processus de mise en autonomie et qui dépendent du territoire de Saint-Gilles. Nous rencontrons également régulièrement les nouveaux travailleurs du CPAS afin de leur présenter notre service, nos missions, nos manières de travailler et la manière de collaborer au mieux.

Nous avons réalisé il y a quelques années un protocole de collaboration interne avec le Service Social du CPAS afin de cadrer notre collaboration. Les réunions des responsables de services du CPAS et les réunions bilatérales avec le service social ont également le même objectif qui est d'offrir à nos usagers le meilleur accueil et la meilleure prise en charge possible. De plus, nous constatons dans la pratique qu'au départ de ces demandes d'aides financières, peuvent émerger d'autres types de demandes à partir desquelles le travail de collaboration avec les partenaires saint-gillois se met en place.



3. Aides individuelles

Le CEMO a cette particularité d'être à la fois le Service Jeunesse du CPAS de Saint-Gilles et un service AMO agréé dans l'Aide à la Jeunesse en Communauté française.

De ce fait, le CEMO s'inscrit dans la loi organique du 8 juillet 1976 d'une part (article 1er : « toute personne a droit à l'aide sociale qui a pour but de permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine »), et dans le décret de l'aide à la jeunesse du 12 juin 1991 d'autre part (« tout jeune [...] a droit à l'aide spécialisée [...] en vue de son accession à une vie conforme à la dignité humaine »). Cette collaboration est très riche car aide générale et aide spécialisée poursuivent de nombreux objectifs communs et sont complémentaires.

Les missions communes consistent en une aide palliative ou curative et une aide préventive¹ . L'aide générale est assurée au CPAS, alors que l'aide spécialisée est complémentaire et supplétive lorsque les services de première ligne n'ont pu apporter une réponse adéquate à la problématique. L'intervention au CEMO se fera toujours dans le cadre de l'aide consentie. Ceci dit, la personne qui vient se confier à nous doit être tenue informée et concertée lorsque des informations la concernant sont susceptibles d'être transmises. Il est d'ailleurs nécessaire d'obtenir son accord avant de communiquer ces infos et de ne transmettre que les renseignements indispensables pour débloquer la situation et s'en tenir à cela ; rappelons que nous sommes tenus au secret professionnel.

Le travail se fait dès lors dans la transparence pour les personnes que nous aidons. Cela nous permet d'appréhender une situation dans sa globalité et de ne pas être « coincé » dans des « non-dits ».

Le Service Jeunesse du CPAS de Saint-Gilles fait donc partie intégrante de l'AMO et est constitué d'un responsable du service à mitemps, de deux psychologues, de trois assistantes en psychologie et d'une assistante administrative qui assure le travail d'encodage, ainsi que la gestion des factures. La présence de psychologues dans ce service est historiquement due au fait que nous travaillions sur l'alternative au placement. C'était un moyen d'avoir, dans un service de proximité, des professionnels susceptibles de poser un diagnostic différencié et permettre aux jeunes et aux familles d'accéder au langage « psy ». Aujourd'hui, l'équipe de psycholoques s'investit davantage pour offrir aux jeunes et aux familles fréquentant le service un accueil, une écoute et un soutien et ainsi faire face à des troubles qui peuvent être d'ordre psychopathologique ou d'importants dysfonctionnements de la structure familiale. L'analyse « psy » des problématiques individuelles, familiales et institutionnelles reste essentielle dans les contextes où nous sommes amenés à intervenir.

Nous pouvons ainsi évaluer la situation et mettre en place un suivi adéquat en fonction de toutes ces caractéristiques. Les situations de placement restent présentes, mais le secteur de l'aide à la jeunesse a évolué et a aussi développé d'autres formes de soutien. Par contre, le soutien à la parentalité, parfois de parents mineurs, le soutien des jeunes dans leur autonomie, le soutien des familles dans leurs rapports avec la justice ou les autres services de l'aide à la jeunesse, leur rapport à l'école... sont autant de situations où nous sommes très sollicités. Les suivis individuels peuvent concerner tout type de demandes émanant soit du jeune lui-même, soit d'un parent, soit d'un intervenant psycho-social. Nous sommes un service « généraliste » et nous défendons cette caractéristique face à une tendance à « l'hyperspécialisation » de



certains ayant pour conséquence une complexité et une restriction de l'accès à ces services.

Le fait d'accueillir la demande n'implique pas forcément que nous allons ouvrir un dossier et poursuivre le travail. En effet, il y a de nombreuses situations qui ne sont pas de notre ressort et nous entamons alors avec la personne un travail d'orientation pour répondre au mieux à la demande. Les demandes traitées au CEMO sont très variables: cela peut aller d'un soutien pour une inscription scolaire à une situation de conflit familial, pour aider un jeune à la rue ou encore pour une recherche de loisirs. L'une des richesses du CEMO est que l'équipe est pluridisciplinaire. Ceci nous permet d'envisager les situations de différents points de vue, et de pouvoir, si cela s'avère nécessaire et adéquat, proposer un travail en co-intervention. C'est le cas notamment des suivis que nous faisons dans le cadre de notre projet KAP (voir partie KAP). Parallèlement aux accompagnements individuels, les membres du Service Jeunesse du CPAS prennent également en charge toutes les demandes d'aide sociale et financière pour les enfants de 0 à 18 ans résidant sur Saint-Gilles.

Lors de cette année si particulière, le CEMO a du continuellement s'adapter au contexte sanitaire et faire en sorte, dans la mesure du possible, de maintenir au mieux le lien avec les personnes suivies par notre service. Quand les rendez-vous en présentiel n'étaient pas possibles au début de la crise, nous avons dû nous réinventer et utiliser d'autres moyens pour continuer à soutenir les familles et les jeunes en difficulté. Nous avons donc dû envisager d'autres canaux de communication comme le téléphone, l'usage des réseaux sociaux et des applications telles que Whatsapp ou encore Instagram pour les plus jeunes. Le CEMO est resté ouvert durant toute cette période et a mis un point d'honneur à rester accessible autant que faire se peut.

Les permanences, les demandes, les dossiers ouverts

Nous organisons une permanence quotidienne, le matin et l'après-midi (sauf le jeudi matin, moment où nous sommes en réunion d'équipe). Complémentairement aux permanences générales, des plages horaires sont principalement dédiées à la gestion des demandes d'aides financières, réalisées par le personnel CPAS uniquement, sous forme de rendez-vous (cinq demi-journées par semaine).

Les lundis et mercredis, le CEMO est ouvert non-stop de 9h00 à 18h00. La volonté est de pouvoir être accessible pour les jeunes en dehors des heures scolaires, ainsi que sur les temps de midi. Nous sommes à proximité de différentes écoles, c'est pourquoi nous avons

élargi nos horaires de permanence. Des rendez-vous peuvent également être pris en dehors de ces horaires, le soir et le week-end. De plus, depuis le nouveau décret de l'aide à la jeunesse qui est entré en application au 1er janvier 2019, les services AMO doivent également être accessibles 12 samedis, dimanches ou jours fériés par an, ce que nous avons mis en place.

En 2020, ce système de permanences a été quelque peu bousculé. Nous avons maintenu celles-ci mais lors du premier confinement, le service a été peu fréquenté. Nos portes sont tout de même restées ouvertes au public et nous avons maintenu les rendez-vous qui nous semblaient indispensables et difficilement gérables à distance. L'équipe a du se réorganiser et trouver une nouvelle manière de fonctionner, alternant les jours de télétravail, les moments de présence au CEMO,... Tout a dû être repensé : l'accueil physique des personnes dans les bureaux, la mise en place de mesures pour accueillir le public dans le respect des mesures sanitaires (distanciation sociale, réaménagement de l'espace accueil, plexiglas,...), les horaires d'ouverture constamment revus pour coller au mieux aux besoins du public mais tout en respectant les mesures en viqueur.

Pour les permanences financières, nous faisions les rendez-vous par téléphone et demandions aux personnes de nous fournir les documents nécessaires au traitement de leurs demandes soit par mail, soit d'en faire des photos et nous les envoyer par Whatsapp ou encore de les laisser dans la boite aux lettres du CEMO. Ceci dit, entre le mois de mars et celui de juin, les demandes ont été moins importantes qu'à l'accoutumée. En effet, le service Jeunesse du CPAS gère essentiellement les aides scolaires et extrascolaires, deux domaines qui étaient porte close durant ces mois de confinement, nous étions donc moins sollicités pour cela. Cela nous a dès lors permis de prendre le temps de contacter les familles simplement pour prendre de leurs nouvelles et leur signifier notre présence et notre soutien durant cette période difficile.



3.1. Chiffres et analyses

Nombre de dossiers ouverts

Le nombre de dossiers ouverts en 2020 est de 1005. Il est légèrement inférieur à celui de l'année passée.

En faisant le lien avec le tableau de la fréquentation mensuelle, nous pouvons voir que les mois de mars à août ont vu une baisse de fréquentation. Le mois d'août est habituellement plus bas que les autres (selon les chiffres de 2018 et 2019), mais les mois de mars à juin ont vu une fréquentation moindre. Ces mois coïncidant avec le confinement et la première vague de l'épidémie; nous y voyons un lien direct.

Nous constatons donc que moins de personnes ont passé la porte du CEMO pendant le confinement, mais ne constatons pas d'explosion démesurée liée au déconfinement. Nous pouvons émettre l'hypothèse que les effets seront sans doute à voir sur du plus ou moins long terme.

Sexe des bénéficiaires

Bien que les chiffres montrent une quasi-parité dans le sexe de nos bénéficiaires, le diagnostic social paru en février dernier a montré qu'une majorité de femmes passait la porte de notre service. Ce chiffre s'explique par le fait qu'il s'agisse du public concerné par la demande et pas seulement le sexe des personnes qui s'adressent au service. Une maman peut venir elle-même nous voir, mais le dossier sera ouvert au nom des enfants et il y a une légère majorité masculine.

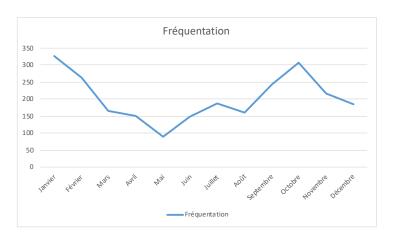


Provenance géographique

12 : Hors région de BXL 108 : Autres communes de BXL 885 : Saint-Gilles

La majorité des personnes que nous accompagnons sont saint-gilloises. Nous travaillons effectivement selon une logique de quartier et de proximité, mais également avec les communes limitrophes telles que Forest, Ixelles, Bruxelles, Anderlecht. Les personnes qui viennent de communes plus éloignées, voire hors Bruxelles, sont essentiellement des jeunes qui viennent se renseigner sur notre dispositif KAP pour un accompagnement à l'autonomie. Ce sont, pour la plupart, des jeunes qui vivaient en famille ou en institution en-dehors de Bruxelles, mais qui ont un réseau, pairs ou entourage familial, à Bruxelles.







1% : Hors région de BXL 11% : Autres communes de BXL

88%: Saint-Gilles

Envoyeur

Notre principal envoyeur reste le CPAS de Saint-Gilles, comme lors des années précédentes. Cette donnée reste cohérente étant donné qu'une partie de l'équipe du CEMO constitue le Service Jeunesse de celui-ci. Les assistants sociaux du service social général, mais aussi d'autres services du CPAS nous orientent ainsi les familles qui ont besoin d'aides pour tout ce qui a trait à une prise en charge financière. Cependant, celle-ci ne peut qu'être relative à des frais scolaires et/ou extra-scolaires pour les enfants entre 0 et 18 ans, mais aussi lors de difficultés multiples et diverses, autres qu'économiques. L'orientation vers notre service se fait également par des familiers, voisins... qui nous connaissent, mais aussi via les services de l'AAJ ou d'autres CPAS.

A noter cette année une légère diminution de l'apport du secteur scolaire (écoles, PMS...) par rapport à l'année précédente. Les nombreux mois sans présence à l'école et le fait que nous ayons dû également revoir à la baisse notre nombre d'interventions dans les classes peut expliquer en partie cette diminution.

CPAS de Saint-Gilles	66%
Familier	11%
Secteur scolaire	4%
Service social autre que le CPAS de Saint-Gilles	4%
Service du secteur AAJ	4%
Autre	11%

Milieu de vie principal

Les jeunes qui fréquentent notre service vivent en famille dans la majorité des cas (86 %). Il y a ensuite 6 % de notre public constitué par des jeunes en errance. Ces jeunes sont en rupture familiale et se présentent à notre service principalement pour notre dispositif KAP. Ils sont dans une réflexion et une recherche de solution pour une mise en autonomie, que ce soit via le projet KAP ou dans le secteur privé. Le CEMO peut, en effet, soit proposer au jeune la possibilité d'intégrer un appartement au KAP lorsqu'il entre dans les conditions, soit lui proposer de l'accompagner dans un projet de mise en autonomie dans un appartement privé.

Nous pouvons noter une légère augmentation du nombre de jeunes en institution, de l'AAJ ou non, par rapport aux années précédentes. Nous pouvons faire le lien avec les nouveaux partenariats que nous avons mis en place avec certaines de ces institutions.

Milieu principal de l'enfant CompteD	eID Bénéficiaire	Pourcentage
En famille	868	86%
En errance	60	6%
En garde partagée	18	2%
Autre	18	2%
En institution AAJ	16	2%
En institution autre	15	1%
En autonomie	4	0%
NSP	3	0%
En internat	3	0%

Type de famille

Près de la moitié des enfants suivis au CEMO vivent dans une famille monoparentale où c'est la maman qui a la garde principale ou exclusive. Ce constat a d'ailleurs grandement alimenté notre diagnostic social où la question de la présence du père a été questionnée. Il y a des familles où le papa est parti bien avant la naissance, d'autres où les enfants connaissent leur père mais où celui-ci ne participe en rien à leur éducation, ni financièrement, ni affectivement. Ces femmes se retrouvent seules à devoir gérer l'éducation des enfants, le quotidien, le suivi de la scolarité... Etant dans une situation précaire, ces mamans rencontrent de nombreuses difficultés au-delà de l'aspect uniquement matériel. D'autres problèmes peuvent s'ajouter à cela, comme le mal-logement, les difficultés à devoir éduquer les enfants seules... Plus d'un tiers des enfants pour lesquels un dossier a été ouvert au CEMO vivent cependant dans des familles où père et mère sont présents. Nous avons néanmoins pu observer que même lorsque le papa est physiquement présent, l'éducation reste dans la majorité des cas « une affaire de femmes ». Nous avons pu constater cela via nos ateliers parents, les suivis au CEMO ou encore lorsque les mamans viennent introduire des demandes d'aide financière.

Type de famille	Nombre	Pourcentage
Monoparentale mère	464	46%
Père et mère	364	36%
Autres	43	4%
Famille recomposée	33	3%
NSP	32	3%
Garde partagée	24	2%
Monoparental père	23	2%
Famille d'accueil	14	1%
Autonomie	7	1%
Monoparentale mère KAP	1	0%

Type de ressources

Près de la moitié de notre public (47 %) bénéficie du Revenu d'Intégration Sociale (RIS) ou de son Equivalent (ERIS). Puis, se retrouvent les personnes qui bénéficient d'un revenu du chômage (18 %).

Apparaissent ensuite, dans le classement, les familles en situation de séjour illégal qui n'ont, elles, aucun revenu. Ces familles ne bénéficient que de l'aide médicale urgente de la part du CPAS, mais, par contre, pour les enfants, le CPAS ne met pas de conditions de revenus pour l'accès aux aides de type scolaire et/ou extrascolaire. Les enfants étant en âge d'obligation scolaire, les parents doivent les y inscrire et assumer tous les frais qui y sont afférents. Bien que l'enseignement devrait être gratuit en théorie, nous nous rendons compte que la réalité est toute autre. L'école facture toute une série de services, tels que les frais de garderie, les sorties, les voyages scolaires... qui sont des frais obligatoires. Les parents doivent ainsi se débrouiller pour s'affranchir de cela et viennent, de ce fait, faire appel à nous. Nous faisons remonter tous ces constats notamment dans le groupe de la Coordination Sociale, le GAPPI¹ et nous essayons d'interpeller par rapport à toutes ces dérives. Ce groupe se préoccupe de la précarité infantile et met en place des actions et des projets pour faire face à ces problématiques rencontrées tant par les parents que par les professionnels, dans le domaine scolaire d'une part et associatif d'autre part. Néanmoins, nous pouvons indiquer que plusieurs écoles saint-gilloises, grâce à une aide spécifique, sous certains critères et limitée dans le temps, ont la possibilité de proposer les repas chauds gratuitement à tous les enfants scolairsés en maternelles au sein de leur établissement scolaire. Une autre mesure prise en début d'année scolaire 2019-2020 a été de fournir aux élèves le matériel scolaire sur place pour leur permettre de jouir de cet avantage et ainsi diminuer la charge financière que peut constituer la rentrée scolaire pour les parents.

A noter cependant que ces chiffres peuvent être faussés par un petit nombre de jeunes en errance qui n'ont pas de revenu de leurs parents

ou de l'AAJ et qui ne sont pas encore dans les conditions d'accès à un RIS. Ces jeunes n'ont donc pas de revenu, mais ne sont pas en situation illégale pour autant.

De manière générale, nous pouvons relever que la majorité de notre public est considéré comme précarisé. Seules 6 % des personnes que nous accompagnons touchent un salaire.

Type de ressources	Nombre	Pourcentage
RIS ou ERIS	472	47%
Allocation chômage	181	18%
Aucune ressource (situation illégale)	86	9%
Salaire	61	6%
En attente de revenus	59	6%
Autres	53	5%
Mutuelle	41	4%
NSP	36	4%
Complément CPAS	16	2%
	1005	100%

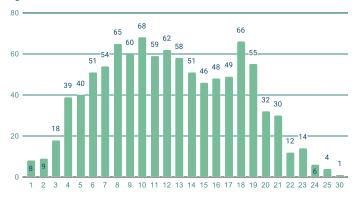
Dossier AAJ	Nombre	Pourcentage
NON	871	87%
NSP	57	6%
SAJ	54	5%
SPJ	22	2%
TJ	1	0%

Ce tableau indique qu'environ 8 % de nos dossiers sont des dossiers « Aide à la Jeunesse » (SAJ, SPJ ou TJ). Il est toutefois important de l'analyser avec certaines précautions. En effet, lors d'une première demande, il n'est pas toujours évoqué par le bénéficiaire qu'un dossier de l'aide à la jeunesse est ouvert. Il pourrait donc être classé, par erreur dans la catégorie « pas de dossier ouvert à l'AJ ». Globalement, ce chiffre est similaire à celui de l'année précédente. Celui-ci semble indiquer que, pour la majorité des situations rencontrées, nous sommes dans le champ de la prévention. Nous touchons, grâce aux différents outils développés par le CEMO (animations dans les écoles et les espaces publics, aide financière via le service jeunesse du CPAS, ...) un large public et pas seulement celui orienté par l'aide à la jeunesse. Dans le cas où un dossier « aide à la jeunesse » serait ouvert, c'est dans la grande majorité des cas des jeunes suivis par le Service d'aide à la jeunesse (SAJ). Ce dernier semble relayer un nombre important de personnes vers des services de proximité, tels que les AMO, afin de proposer une aide adéquate et éviter la judiciarisation de

la situation. Le travail de collaboration peut dès lors se mettre en place tout en veillant à respecter le secret professionnel. Afin de confirmer cette hypothèse, il serait intéressant de croiser nos statistiques avec celles de ces instances et des autres services d'actions en milieu ouvert bruxellois. Enfin, nous accompagnons sporadiquement, à leur demande, des jeunes et des familles pour lesquelles un dossier est ouvert au Tribunal de la Jeunesse. Notre travail est alors d'accompagner, de soutenir, mais aussi de permettre à notre public de comprendre ce qui se discute lors de moments souvent stressants pour eux et source d'incompréhensions. Une analyse plus fine des différentes interventions que nous avons eues autour de ces dossiers en 2020 nous laisse penser que les services d'aide à la jeunesse ont continué d'accompagner les familles « comme ils le pouvaient » malgré les différentes mesures sanitaires mises en place.

Nombre d'enfant(s) dans la famille	Nombre
2	260
3	254
4	178
1	144
5	61
NSP	56
Plus de 5	45
0	7





Âge

L'analyse des données concernant l'âge des individus que nous accompagnons amène quelques éléments d'analyse intéressants. En effet, nous avons un nombre important de demandes concernant des enfants âgés entre 6 et 13 ans et des jeunes entre 17 et 20 ans. Nous connaissons par contre un « creux » pour la tranche des « 14-16 ans ». Pour la première catégorie citée, nous rencontrons la majorité de leur demande à travers notre outil « aide financière » liée à notre intervention en tant que service jeunesse du CPAS de Saint-Gilles. A cet âgelà, il y a beaucoup de demandes concernant les frais scolaires, mais également l'inscription à des activités extrascolaires ou à des clubs sportifs de type arts martiaux, foot... Les outils spécifiques qui nous permettent de rencontrer les adolescents « hors de nos murs » (projet AMOrce, projet HLM) ont été, au vu du contexte sanitaire, moins développés en 2020. Ils mériteraient d'être redéployés dans les mois qui viennent. Les jeunes les plus âgés, situés autour du passage à la majorité, sont surtout rencontrés grâce à notre dispositif KAP (accompagnement spécifique à l'autonomie pour les jeunes entre 16 et 25 ans).

Autonomie

106 jeunes ont passé la porte du CEMO afin d'entamer une candidature dans le dispositif KAP en 2020¹. Nous touchons majoritairement des jeunes isolés entre 16 et 21 ans. La part des 22-25 ans, reste, quant à elle, marginale. Quelques demandes de jeunes filles « avec enfant » arrivent également jusqu'à nous. Une analyse plus fine de la répartition de ces demandes sur l'année nous montre que nous en avons reçu très peu au mois de mars et d'avril. Cela est lié au confinement strict que nous avons pu connaitre. Toutefois, le nombre

de demandes, au regard des autres années, n'a pas augmenté de manière marquante à la sortie de ce dernier. L'augmentation a, par contre, été plus importante et a connu « un pic » marquant et durable entre septembre et décembre. Nous connaissons régulièrement une augmentation des demandes à cette période de l'année. La « vague » plus importante que nous avons connue cette année peut être soutenue par différentes hypothèses. Tout d'abord, à cette période, au contraire du confinement lié à la première vague de la COVID-19, les différents services qui rencontrent ces jeunes se sont adaptés et ont continué à nous relayer des jeunes en difficultés. Aussi, certains « bricolages », mis en place par les jeunes lors du premier confinement, n'ont pas tenu dans le temps. Une partie d'entre eux s'est donc retrouvée en grande difficulté. Une dernière hypothèse est également que différentes tensions familiales et institutionnelles, conséquences du premier confinement, ont pu être « actées » et se traduire en rupture concrète à ce moment-là. Il nous parait toutefois, à l'heure actuelle, difficile de confirmer/infirmer ces dernières. De manière générale, le rythme des confinements et déconfinements vécus en 2020 est difficile à corréler avec nos « chiffres ». Toutefois, les effets de cette crise dont nous ne sommes pas encore sortis à l'heure où nous écrivons ces lignes, devraient pouvoir se mesurer sur le moyen et long terme. L'ensemble des acteurs sociaux fait en effet le constat des difficultés que celle-ci exacerbe dans les familles des classes populaires et chez les jeunes connaissant des difficultés. Les chiffres des années qui viennent devront être analysés au regard de ce constat. Notons qu'une dizaine de ces 106 jeunes ont pu intégrer notre projet d'appartement. Pour certains cela n'a pas été possible (non demandeur du cadre du projet, nombre de place limitée dont nous disposons...). Nous avons toutefois pu leur proposer un accompagnement spécifique au vu de leurs demandes (informations sur leurs droits, accompagnement pour l'obtention d'un revenu, demande vers d'autres projets et dispositifs...).

MENA



Le CEMO continue de rencontrer quelques jeunes ayant le statut de mineurs étrangers non accompagnés. En tant que service jeunesse du CPAS de Saint-Gilles, nous avons pour mission d'accompagner les mineurs bénéficiaires d'un équivalent au revenu d'intégration. Outre la question du revenu, le CEMO les soutient dans de nombreuses dimensions liées à leur installation sur notre commune. Un accompagnement global à l'autonomie leur est en effet proposé. Par exemple, certains d'entre eux, en situation de sans-abrisme, et fréquentant la gare du midi, ont été relayé vers notre service, par les équipes de maraude du CPAS et des éducateurs de rue communaux. La majorité de ceux-ci ont été accompagnés, à leur demande, vers l'office des étrangers afin qu'ils puissent entamer une installation plus durable sur le territoire belge. Plusieurs MENA ont également été accompagnés par rapport à une demande KAP. Il est intéressant de noter, que le nombre de MENA accompagnés est en forte augmentation par rapport aux années précédentes (+ 47 % par rapport à 2018, + 32 % par rapport à 2019). Toutefois, ces chiffres restent relativement bas, si on les compare avec le nombre de mineurs que nous accompagnions il y a une dizaine d'années (ex :2012 - 51 MENA), lors des différentes crises de l'accueil. Le prix des loyers des kots et appartements sur Saint-Gilles, en forte augmentation ces dernières années, rend difficile l'accès à un logement sur notre territoire.

Nationalité du bénéficiaire	Nombre
Belge	513
Autre	217
Marocaine	65
Guinéenne	41
Espagnole	38
Syrienne	35
Congolaise	28
Brésilienne	25
Italienne	17
NSP	13

Nationalité

A l'instar de l'année 2019, nous constatons qu'un peu plus de la moitié de notre public est de nationalité belge (51%). Une analyse plus qualitative de ces chiffres, nous montrera toutefois que parmi ceux-ci, de nombreuses personnes ont une origine étrangère et que la nationalité belge a été acquise soit durant la génération pour laquelle nous intervenons, soit pour la génération précédente, c'est-à-dire celle des parents qui s'adressent à nous. Les nationalités marocaines, guinéennes, espagnoles, syriennes, congolaises, brésiliennes et italiennes sont des catégories que nous rencontrons régulièrement (entre 3 et 6 % pour chacune d'entre elle). Ce chiffre est à mettre en lien avec les mouvements migratoires que notre pays rencontre, qu'ils soient intra ou extra-européens. En fonction également des dynamiques locales et communautaires, certaines nationalités pourront être surreprésentées dans certaines communes de notre région. Il est intéressant de noter qu'1/5ème du public a une nationalité différente et se placent donc dans la catégorie « Autre » (22 %) qui reprend un ensemble de nationalités qui ne sont pas reprises dans le menu déroulant de notre base de données. Il serait intéressant de faire évoluer cette dernière, afin d'avoir des chiffres plus précis sur les nationalités que recouvre cette catégorie.

Regroupement familial

Afghane

Une partie importante des personnes que nous avons rencontrées en 2020 sont arrivées en Belgique à travers une procédure de regroupement familial (environ 11%). Ce chiffre est similaire à celui des années précédentes. Il y a quelques années, interpellés par les difficultés liées au fait de reconstruire « une famille » à la suite d'une procédure complexe et couteuse pouvant durer plusieurs années, nous avions construit une réflexion autour de cette thématique¹. De manière générale, ce travail nous a permis de mieux appréhender cette réalité, de développer des outils de prévention et d'intervention et de renforcer le réseau du CEMO afin de permettre d'accompagner ce processus.

1005

L'intéressé est-il en situation de regroupement familial?	Nombre
Non	857
Oui	109
NSP	65
	1005

Type d'accompagnement	Nombre
Administratif	57
Autonomie	142
Emploi	9
Etrangers	9
Famille	104
Finances	1545
Justice	4
Logement	87
Loisirs	14
Santé	30
Scolarité	139
NSP	302
	2442

Le top 3 des thématiques pour lesquelles le public passe pour une première fois la porte du CEMO reste similaire à celui de l'année 2019.

Environs 34 des premières demandes arrivées en 2020 concerne l'aspect financier. En effet, en tant que Service Jeunesse du CPAS, nous avons à faire à un public fort précarisé et les aides octroyées au bénéfice des enfants par le CPAS de Saint-Gilles ne sont pas nécessairement conditionnées au statut de séjour des parents ou encore au type de revenus. Dès lors, tout enfant saint-gillois dont le ou les parents sont dans un état de besoin peut venir introduire des demandes chez nous. Grace à celles-ci, nous pouvons « faire offre de service » et une partie des personnes qui ont passé les portes du CEMO pour ce type d'aide pourront être accompagnées sur d'autres dimensions par la suite. Il est à noter qu'en 2020, au vu du contexte, certaines aides spécifiques « Covid 19 » (notamment des aides pour l'obtention de PC) ont été proposées par le CPAS et passaient par une demande au CEMO.

Le thème « autonomie » occupe la 2ème place, via le dispositif KAP essentiellement. En effet, ce projet qui existe depuis plus de 10 ans nous permet de rencontrer un nombre important de jeunes demandant un soutien dans le cadre d'une mise en autonomie.

Le thème « scolarité » arrive en troisième position. Au vu des différents confinements, cette année a été marquée par un nombre important de situations de décrochage scolaire et de réorientations. Outre cette situation spécifique, nous continuons à être sollicités par de nombreux parents et de nombreux jeunes pour différentes démarches en lien avec cette sphère (recherches d'écoles, recours, des demandes de bourses, renseignement sur

les inscriptions dans le secondaire...)

A la suite de ces thématiques viennent des thèmes tels que le« logement », la « famille », « l'administratif » et « la santé ». Notre service est sollicité pour des premières demandes très variées...Autant de portes d'entrée pour permettre, dans un second temps, de travailler d'autres demandes avec le jeune et/ou sa famille.

Comme évoqué plus haut, nos dossiers ouverts peuvent concerner des suivis qui sont uniquement d'ordre financier, c'est-à-dire que le parent se rend au CEMO pour introduire une demande d'aide financière pour que le CPAS puisse l'aider à prendre en charge des frais scolaires, comme l'achat de matériel scolaire en début d'année, la prise en charge des frais de garderies, voyages scolaires... ou encore des frais extra-scolaires, comme l'inscription annuelle à un sport ou encore à des stages durant les vacances scolaires.

Ces demandes constituent 60% des demandes adressées au CEMO. Néanmoins, dans ces demandes qui sont d'ordre plus « financier », il peut y avoir également d'autres types de demandes qui émergent, tel qu'un problème d'ordre familial, une demande d'aide pour rechercher une école, trouver une activité extra-scolaire pour un enfant...

Type d'accompagnement individuel global au CEMO (Hors aide uniquement financière)	Nombre	%
Accompagnement individuel sans aide financière	127	32%
Demande ponctuelle	37	9%
Accompagnement individuel avec aide financière	234	59%

Ce tableau où n'apparait pas les dossiers concernant uniquement une aide financière type aide sociale démontre que ce « levier » d'une aide matérielle reste très présent et est un réel outil dans nos interventions. Cela s'explique notamment par le fait que nous intervenons majoritairement dans des familles en situation de précarité où l'aide matérielle devient un outil de travail soutenant le changement. Le nombre de demandes ponctuelles est de 37 selon les statistiques mais nous supposons que ce chiffre ne représente pas la réalité de notre pratique : comme vous le verrez plus loin, la fréquentation du service a encore augmenté et nous traitons de nombreuses demandes ponctuelles à l'accueil. L'explication la plus probable est que celles-ci ne sont pas systématiquement répertoriées par l'équipe dans notre programme d'encodage, principalement faute de temps. Ce « défaut » d'encodage vient donc diminuer le nombre de demandes ponctuelles. Nous sommes en réflexion par rapport à nos outils et nos programmes pour optimaliser toutes ces informations sans pour autant rajouter une charge à l'équipe.

Type d'accompagnement individuel global au CEMO (Tous types de demandes)		%
Aide financière uniquement	607	60%
Accompagnement individuel sans aide financière	164	16%
Accompagnement individuel avec aide financière	234	23%

Lorsque l'on prend la totalité des dossiers, ce tableau met en évidence que dans 39 % de ceux-ci, soit 398 dossiers, nous mettons en œuvre un accompagnement individuel global.

3.2. Service jeunnes - Situation de Madame X

Madame X se présente au CEMO sur conseil de son assistante sociale du CPAS car, dû à sa situation, elle a du mal à joindre les deux bouts.

Madame est célibataire avec 4 enfants à charge (dont des jumeaux en bas âge). Elle a déménagé il y a peu de temps d'une commune où les activités des enfants étaient relativement proches les unes des autres. Elle travaille comme technicienne de surface et bénéficie d'un complément du CPAS pour pouvoir atteindre l'équivalent au revenu d'intégration. Son contrat est un remplacement de deux ans dont elle a déjà réalisé la moitié et elle aimerait aller jusqu'au bout. Elle désire rester active et a le projet d'entamer une formation à la fin de son contrat pour obtenir un diplôme et ne plus travailler dans ce secteur car elle commence à avoir des soucis de santé.

Actuellement, dans notre commune, les choses se sont avérées plus compliquées surtout quant aux trajets et coûts des activités. Son aînée est en enseignement secondaire à Etterbeek mais fréquente une école de devoirs à Saint-Josse, le deuxième est en primaire à Saint-Josse mais s'était déjà inscrit au foot (avant le déménagement) à Evere, pour finir, les jumeaux fréquentent une école à Saint-Gilles.

Ensemble, nous avons trouvé une école de devoirs à Saint Gilles pour l'aînée, l'année prochaine, son fils sera inscrit dans un club plus proche de la maison. Une fois proche de la fin de son contrat, il y aura une orientation vers le service ISP du CPAS de Saint-Gilles afin de voir quelle formation Madame souhaiterait poursuivre. Petit à petit, les activités des enfants seront regroupées sur Saint-Gilles.

Une demande d'intervention financière pour les frais de garderie du midi et du soir a été faite par notre intermédiaire auprès du CPAS ainsi que pour le foot de son fils. Madame a été informée de l'existence des AIS/logements sociaux/Adil car le loyer de 950 euros mensuels est beaucoup trop élevé au regard de son revenu.

Une description de nos différentes offres de services lui a aussi été communiquée afin de l'encourager à nous solliciter dès qu'un problème survenait concernant les enfants, d'ordre financier ou

3.3. Service jeunesse - Situation de Madame M

Madame M est orientée vers le CEMO par son assistante sociale du CPAS de Saint-Gilles. En effet, après l'un de leurs entretiens et des difficultés rapportées à son assistante sociale, cette dernière lui a expliqué le travail que nous faisions et le type d'aide que nous pourrions lui apporter. Madame, accompagnée de son assistante sociale, a ensuite contacté le CEMO par téléphone pour fixer un premier rendez-vous.

Le jour du rendez-vous, Madame vient seule et explique sa situation à l'un des intervenants sociaux de l'équipe. Madame est réfugiée et est venue seule en Belgique lorsqu'elle était encore enceinte car une de ses amies lui avait proposé un hébergement et la promesse de pouvoir trouver facilement un travail.

Madame M n'a pas de revenus et vit seule avec son enfant chez son amie. Avant la crise sanitaire de la Covid-19, elle avait un travail. Maintenant, elle fait des petits jobs pour pouvoir payer les frais scolaires de son enfant. En effet, celui-ci vient de rentrer à l'école et les frais s'accumulent. Madame M exprime également une importante fatigue nerveuse et demande à être accompagnée à ce propos.

Une demande d'aide pour les frais scolaires du fils a été introduite auprès du CPAS. Pour Madame, un suivi individuel a été mis en place. C'est principalement un espace d'écoute où Madame peut partager ses difficultés, mettre des mots sur ses émotions et se livrer en toute confiance. Le soutien que nous pouvons apporter, au-delà des conseils, est parfois essentiellement basé sur un espace-temps à accorder à un parent qui se sent bien seul dans son quotidien et les épreuves qu'il ou elle traverse. Une écoute non « jugeante » et en toute confidentialité. Beaucoup de familles sont orientées par différents partenaires, dont principalement le service social du CPAS de Saint-Gilles, pour une demande d'aide financière mais que d'autres types de difficultés sont bien souvent exprimées au fil des rendez-vous.

4. Scolarité

L'école est un lieu particulièrement important pour les jeunes : ceux-ci y passent beaucoup de temps. C'est pourquoi c'est un lieu qu'il nous semble particulièrement important d'investir.

Depuis de nombreuses années maintenant, nous sollicitons les écoles pour y mener des animations ou des groupes de parole, voire d'autres activités comme une permanence ponctuelle. Ce sont aussi parfois les écoles qui nous sollicitent soit pour y réaliser une animation dont elles ont eu connaissance par une autre école, soit pour y construire ensemble une nouvelle animation, par exemple basée sur une thématique spécifique. Ces actions s'inscrivent pleinement dans une logique de prévention.

Malheureusement, la crise sanitaire liée à la COVID a tout bouleversé et comme nous le verrons plus loin, nous n'avons pas pu mener toutes les activités et animations que nous avions prévues.

4.1 AMOrce

Le projet AMOrce a pour objectif principal d'organiser des collaborations avec les écoles sur le terrain et durant les périodes de cours. Le but étant d'y organiser des activités de prévention, de sensibilisation, d'espace de parole, ... pensées avec l'équipe pédagogique en partant des réalités de terrain des élèves. C'est également une opportunité pour faire connaître le CEMO, favoriser son accessibilité et sa visibilité.

Ces dernières années, l'équipe a principalement animé des groupes d'adolescents de 12 à 18 ans fréquentant des écoles saint-gilloises. Un des buts de ces animations est aussi de pouvoir favoriser l'émergence des demandes individuelles et collectives des jeunes. Nos projets d'animations se construisent et s'adaptent à la spécificité

de l'école, de la classe, de la thématique, ... Nous ne proposons pas d'animations « clés sur porte », mais construites et ajustées selon les besoins. Le projet repose donc sur une bonne collaboration avec les élèves et les enseignants.

Les objectifs sont multiples: favoriser l'accessibilité et la visibilité de notre service auprès des élèves mais aussi de l'équipe éducative (direction, professeurs, éducateurs...), favoriser l'émergence et le relais de demandes d'accompagnement psychosocial des jeunes, faire un travail préventif sur des thématiques diverses et surtout, partant d'une demande de terrain, développer un partenariat spécifique et privilégié avec les écoles participantes au projet.

Les actions menées en 2020

Comme nous l'avions envisagé dans les perspectives énoncées pour l'année 2019-2020 dans notre rapport d'activités précédent, notre objectif pour la première moitié de 2020 était de relancer et redynamiser le projet. Ceci a pu être possible grâce à l'organisation d'une journée pédagogique, l'occasion pour l'équipe AMOrce de faire un temps d'arrêt pour réfléchir aux interventions sur le terrain, de réaiuster nos actions en tenant compte des feedbacks des écoles, des jeunes, ainsi que nos observations durant les animations. Ce temps d'arrêt nous a permis de laisser place à plus de créativité et d'affiner nos pratiques en fonction des besoins du public cible.

Le second trimestre de 2020 (mars-août) était une période prévue pour contacter de nouvelles écoles, présenter nos projets d'animations, analyser les demandes afin de prévoir un planning d'animations à partir de septembre 2020. Avant cela, nous avions prévu quelques séances « one-shoot infor-

matives » basées sur un nouvel outil créé pour l'occasion par un sous-groupe de travail de l'équipe : « La Roue CEMO C'koi » prévue pour une présentation dynamique et interactive du service.

Malheureusement, la pandémie, la longue période de confinement et les conditions sanitaires associées ont constitué un frein important à nos collaborations avec les écoles et à la mise en place de nos projets et de nos rencontres. Cependant, nous avons pu rester en contact avec les jeunes et les écoles au travers d'autres axes et d'autres moyens développés dans un autre chapitre du rapport d'activités (ex : les questionnaires aux écoles et aux parents durant le confinement, l'investissement de manière plus importante sur les réseaux sociaux pour communiquer avec les jeunes...).

Les collaborations prévues en 2020 ont donc été reportées en 2021. Concrètement, nous envisageons de travailler avec les écoles suivantes:

-Institut des Filles de Marie (primaires)-Institut Saint-Jean Baptiste (secondaires)-Institut Saint-Luc (secondaires)

Nous avons choisi de cibler spécifiquement et en priorité ces trois écoles car ce sont des écoles avec lesquelles nous n'avons plus collaboré depuis longtemps.

Nous allons proposer au sein des écoles primaires des animations autour de l'intelligence émotionnelle et la résolution des conflits via la médiation. Les animations se dérouleraient en 4 séances d'1h30.

Pour les secondaires nous avons deux types d'animations à proposer :

- Les one-shoot : ce type d'animations « one-shot » consiste à se rendre dans les écoles une seule fois et durant une période plus courte et principalement à se faire connaître, à informer sur ce qu'est une AMO et plus particulièrement le CEMO, sur le type d'aide que nous pouvons apporter. Ces animations spécifiques sont destinées à tous les jeunes de l'enseignement secondaire et s'appuient sur différents outils ludiques développés par le CEMO tels que par exemple, la roue « CEMO C'koi ».

Les animations à thème : ce sont des animations à destination des élèves de 4ème et 5ème secondaires. La thématique sera élaborée avec les enseignants en fonction des réalités et des besoins spécifiques de leurs classes. Un projet plus transversal aux différentes classes pourra aussi être proposé si l'école souhaite mettre au travail ses élèves sur une thématique plus générale qui pose question.



4.2 Campagne « La rentrée, faut y penser » 2020

Le CEMO est partenaire de la campagne « La rentrée, faut y penser » impulsée par l'AMO Promo Jeunes et rassemblant différentes structures au sein de la Région bruxelloise : services AMO et communaux (accrochage scolaire et prévention) et médiateurs scolaires.

La campagne débute en juin, en fin d'année scolaire quand ont lieu les délibérations. L'équipe du CEMO se mobilise pour accompagner les jeunes élèves et leurs parents s'ils désirent introduire un recours (interne ou externe). L'introduction d'un recours permet de contester la décision prise par le conseil de classe pour que celui-ci réévalue cette décision (échec de l'année scolaire, direction vers l'enseignement professionnel, demande d'examen de passage ou de travail d'été pour prouver l'acquisition des matières).

Entre le mois de juillet et de septembre, l'AMO est sollicitée pour de nombreuses demandes : introduire une demande de bourse d'études (date limite : fin octobre), diriger les élèves vers une école pour s'y inscrire et entamer l'année scolaire ou encore épauler notre public dans la rédaction d'un recours après que les résultats de la seconde session d'examens soient tombés.

Au CEMO, la rentrée scolaire est un moment propice pour renouer ses liens avec les écoles, les élèves et leurs parents. On peut également être sollicité quand un jeune désire changer d'option pour qu'il trouve un sens à ses études, chercher une nouvelle école... Attention, pour cela, des dates clés ne sont pas à oublier : avant novembre pour les élèves inscrits en 5ème secondaire et maximum au mois de janvier pour les élèves du second degré (3ème et 4ème années).

Lorsque le second semestre est entamé, l'équipe épaule les familles pour les inscriptions dans l'enseignement fondamental (maternel et primaire) et accompagne ces dernières de février à mars dans les démarches d'inscription en 1ère secondaire.

Cette campagne 2020 a été moins prolifique que de coutume. Le CEMO a mis en place une permanence spécifique le samedi 27 juillet et une ouverture du service le 5 septembre. La communication via la présence de l'équipe en rue, les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) et avec les établissements scolaires ont permis à des familles et élèves de se tourner vers nous pour répondre à des demandes diverses et variées.

Peu de demandes pour la rédaction de recours ont été formulées cette année. Les personnes qui se sont présentées au CEMO recherchaient plutôt une réorientation scolaire. On peut émettre l'hypothèse que le confinement, l'enseignement à distance et ce phénomène d'élèves « sauvés de justesse » grâce à une souplesse des décisions prises lors des délibérations ont motivé ces jeunes à réfléchir sur l'orientation qu'ils voulaient prendre lors de la rentrée de septembre.

Des parents se sont présentés pour un besoin d'accompagnement pour l'envoi des demandes d'allocations d'études. Le passage au formulaire électronique devient la norme et il est de plus en plus fréquent pour ces derniers, ainsi que pour l'équipe, d'introduire ces demandes. Beaucoup de difficultés techniques et informatiques sont présentes et font émerger la discrimination de ces procédures, notamment en lien avec la fracture numérique des personnes précarisées. Pour la fin de l'année scolaire 2020-2021, l'équipe est déjà motivée mais les inquiétudes de décrochages scolaires et de difficultés à venir chez les jeunes se font déjà ressentir. La crise de la COVID impacte énormément les élèves et les enseignants. À l'heure actuelle, nous ne savons pas quelles mesures vont être prises ni les retombées qu'elles auront, mais le CEMO reste et restera attentif face à toutes les questions touchant de près ou de loin l'axe scolaire.

Un travail d'information auprès des écoles (directions et équipes éducatives) est mené par notre service.

4.3 Projet click and go

La fracture numérique est un constat récurrent dans le cadre de notre travail avec les jeunes.

La période de la crise sanitaire a été d'autant plus révélatrice de cette fracture numérique : des jeunes qui avaient du mal à suivre les cours car pas d'ordinateur à la maison ni d'accès à une connexion internet, des familles nombreuses qui devaient se partager un seul ordinateur, des jeunes qui ne savent pas utiliser les outils et les programmes informatiques de base. Un fossé digital peut ainsi se creuser et constituer un obstacle sérieux pour ces jeunes dans l'enseignement et dans leur recherche d'emploi.

En juin 2020, afin de lutter contre ces inégalités sociales, la Fondation Roi Baudouin et la Fondation P&V lancent l'appel à projets Linking Youth Up¹. Suite à nos constats pendant le premier confinement, le CEMO décide d'y répondre. C'est ainsi que le projet Click and go voit le jour. Ce projet met à disposition des jeunes, des ordinateurs portables et des formations sur l'utilisation et sur le savoir être numérique.

L'objectif est que les jeunes deviennent propriétaires à 100 % des ordinateurs après avoir suivi une formation de base donnée par le CEMO en collaboration avec le service FIJ Saint Gilles².

C'est ainsi que ce projet veut répondre à un manque de matériel informatique chez les jeunes afin de leur permettre de suivre adéquatement leur scolarité qui, depuis le début de la crise sanitaire liée à la COVID 19, est devenue en grande partie virtuelle. Mais l'objectif n'est pas uniquement celui-là. Via ce projet, nous mettons aussi en place un cycle de formation afin d'offrir aux jeunes l'occasion de manipuler les outils numériques au sens large et d'« apprivoiser » les avantages et les inconvénients du monde du web, tout en étant accompagnés par des professionnels.

En septembre 2020, grâce à ce projet, nous avons obtenu le soutien financier de la part de la Fondation Roi Baudouin et la Fondation P&V pour acheter 24 ordinateurs portables, divers matériels informatiques et logiciels afin d'en fournir à 24 jeunes, mais aussi pour mettre en place le cycle de formation en collaboration avec FIJ Saint Gilles.

Les participants de ce projet sont des jeunes qui fréquentent le CEMO, notamment via le travail social de rue et nos activités sur l'espace public, mais aussi via l'accueil, via le projet KAP, ou encore, des jeunes que nous accompagnons individuellement et qui n'avaient pas accès à d'autres aides de ce type (par exemple : des jeunes en situation irrégulière, sans accès au CPAS, à faible revenu...). Les participants sont scolarisés et se trouvent, pour la plupart, en fin de cycle secondaire.

Ce projet a débuté en septembre et depuis, nous avons distribué ces 24 ordinateurs auprès de « nos » jeunes. Nous viserons l'apprentissage de compétences par le biais d'un cycle de formation qui se déroulera en 2021 et – nous l'espérons – en présentiel. Il sera composé de 4 séances : le module général, la sensibilisation aux réseaux sociaux, le module emploi (CV & lettre de motivation), le module entretien de l'outil. Le cycle de formation sera alimenté sur base des demandes et des besoins des jeunes. Les mesures sanitaires concernant le nombre de personnes et la distanciation sociale jouent un rôle important dans l'organisation des ateliers de formation. Ce cycle de formation démarrera donc dans le courant de l'année 2021, une fois que les mesures sanitaires nous le permettront.

4.4 Questionnaire Scolarité et confinement.

Le premier confinement et la fermeture des écoles ont mis notre public devant de nombreuses difficultés. Au CEMO, nous avons constaté dès les premières semaines que nos jeunes et nos familles se sont vus livrés à euxmêmes afin de poursuivre leur scolarité, et ce, sans avoir forcément le matériel informatique, ni l'espace adéquat à la maison, ni les ressources pour y faire face.

De l'autre côté, les écoles ont pris des mesures pour permettre aux enfants de garder le contact et poursuivre leur cursus malgré tout. Nous avons constaté que la façon de répondre à cette crise était fort différente selon l'école, le type de public fréquentant l'institution et les moyens à disposition.

Depuis ce jour, l'essentiel des informations se transmet par mail ou via des plateformes spécialement conçues ; c'est évident que tous les jeunes n'ont pas le matériel nécessaire, ce qui a mis en difficulté les familles et les écoles également.

D'autres acteurs de terrain ont constaté les mêmes difficultés. Pendant le mois de mai, plusieurs AMO bruxelloises se sont mobilisées suite aux mêmes constats sur la fracture numérique et les inégalités sociales, durant cette période de confinement. Au CEMO, nous avons réalisé nos propres questionnaires à destination des écoles primaires et secondaires saint-gilloises, ainsi qu'à destination de notre public.

Nous avons interviewé plus d'une cinquantaine de familles et de jeunes. La mise en place des questionnaires nous a permis de garder le lien et de rester en contact avec nos familles et jeunes, mais aussi de connaître leurs difficultés et offrir des services adaptés, en proposant des solutions (aide CPAS, aide via d'autres ASBL, commune, FWB...).

Nous avons pu constater que la plupart des jeunes suivaient leur cursus à l'aide de leur smartphone ou tablette à défaut de ne pas avoir de PC à la maison, ou bien, ils devaient le partager avec plusieurs membres de leur famille. Presqu'aucune famille ne possédait d'imprimante à la maison et devait se débrouiller. Ne pouvant pas compter sur un espace adéquat pour suivre leur cursus à la maison, la plupart suivait les cours et les exercices de façon régulière. Les jeunes rapportaient que les professeurs étaient à l'écoute des difficultés et proposaient des solutions (envoi des fiches pédagogiques par courrier, proposition de divers supports pédagogiques, création de groupes WhatsApp ...).

La plupart des familles et des jeunes ont fait preuve de résilience et ont réussi à s'adapter au contexte en mettant en place des stratégies familiales.

Nous avons contacté les écoles primaires et secondaires saint-gilloises par téléphone et par mail pour faire part de notre démarche. Dû à leur charge de travail, uniquement quelques-unes ont répondu à notre questionnaire. Chaque école a mis en place des stratégies d'actions différentes afin de rester en lien avec les élèves. Au moment du questionnaire, les écoles n'avaient pas de demande spécifique de soutien de la part du CEMO car elles considéraient que c'était encore tôt à évaluer, mais elles arrivaient à nommer les difficultés liées à la fracture numérique pour une partie de leurs élèves et des difficultés liées au flou de cette situation inédite, entraînant constamment du changement.

Fin Juin, grâce aux constats relevés via ce projet, le CEMO a répondu à un appel à projet de la fondation Roi Baudouin et la fondation P&V pour lutter contre la fracture numérique chez les jeunes, ce qui a donné naissance au projet CLICK AND GO (voir la rubrique à ce sujet).

Scolaire - CLAS

Ce collectif réunit un ensemble d'acteurs locaux, essentiellement saint-gillois, qui sont actifs d'une façon ou d'une autre en ce qui concerne la scolarité.

Un des objectifs principaux est de maintenir une concertation permanente dans la lutte contre le décrochage scolaire.

La CLAS est rattachée au service Ecole de perspectives.brussels qui est un « Organisme d'Intérêt Public ». Elle ne dépend plus du Contrat de Sécurité et de Prévention de la Région de Bruxelles Capitale (RBC).

Durant cette année 2020, plusieurs réunions se sont tenues et il a surtout été question d'échanger sur nos pratiques face à la crise sanitaire et de partager nos constats : énormément de jeunes qui décrochent, les parents sont démunis face à ce décrochage scolaire, l'absentéisme du corps enseignant également, la fracture numérique concernant la possibilité de suivre sa scolarité à distance, de très nombreux jeunes qui se sentent comme oubliés de la crise sans trop savoir de quoi leur avenir sera fait, tant à moyen ou long terme que pour l'année scolaire en cours...

De nombreux services se sont mobilisés pour mettre en place des actions concrètes comme la possibilité de fournir des PC, ainsi qu'un accompagnement à l'utilisation de ceux-ci, ce que nous avons fait tant via les aides matérielles du CPAS que via le projet « Click & Go » de la Fondation Roi Baudouin (FRB). Certains ont aussi développé une offre de soutien scolaire individualisé.



4.6 Scolarité - Situation de Medhi

Lundi 04 mai, 48ème jour de confinement, Medhi passe au bureau. Il nous dit être inquiet et déçu. Inquiet car depuis le début du confinement, il n'a reçu aucune nouvelle de son école. Déçu car depuis qu'il s'est inscrit dans ce nouvel établissement en février, il accumule « les tuiles ». Plus proche de son domicile, avec une option qui lui convient mieux, il pensait avoir enfin trouvé un endroit où il pourrait s'épanouir. Quelques jours après son arrivée, suite au « burn out » d'un collègue, une bonne partie des professeurs se sont mis en arrêt de travail. Les cours ont été suspendus. Quelques semaines plus tard, le confinement suivait. Medhi n'a pas eu l'occasion d'avoir beaucoup de cours depuis février. Il a peur de perdre encore une année, une de plus. Nous lui proposons d'appeler la direction afin de savoir ce qu'il en est et surtout, s'il a des travaux à remettre comme c'est le cas dans d'autres établissements. La préfète que nous avons au téléphone nous dit qu'il a trois travaux en retard, qu'il lui suffit de se connecter sur l'intranet et de renvoyer les travaux en ligne. Facile... Mais Medhi ne connaît pas son identifiant et son mot de passe. En insistant un peu plus, la préfète finit par accepter de nous les envoyer par mail. Nous raccrochons. Nous faisons le point sur les différents travaux à remettre. Medhi a l'air gêné. Il nous avoue que, n'ayant pas de PC, les envois de travaux seront compliqués pour lui. Il existe une réelle fracture numérique, à laquelle cette école n'avait pas forcément pensé au moment d'organiser son confinement. Nous tentons de recontacter l'établissement pour trouver une solution, mais le téléphone sonne dans

Jeudi 07 mai, 51ème jour de confinement, Medhi revient au CEMO. Nous sommes dans un local d'entretien et nous arrivons à avoir la direction de l'école au téléphone au premier essai. La directrice accepte de lui prêter un ordinateur, mais à condition qu'un adulte se porte garant. Le jeune vit seul en autonomie, sans contact avec ses parents et en tant qu'intervenants sociaux, nous ne pouvons pas assumer ce rôle. Une solution est trouvée : le jeune peut se rendre deux matinées par semaine à l'école pour travailler directement sur un PC. Medhi ne veut pas perdre de temps et se rend directement sur place. Il sonne, mais les éducateurs ne veulent pas lui ouvrir car ils ne disposent pas de cette information. Medhi ne sent pas soutenu et a envie de tout laisser tomber. Il se dit qu'il préfère se débrouiller autrement car il n'en peut plus de se sentir balloté dans tous les sens. Son année scolaire est pourtant mise en péril.

4.7 Scolarité - situation de Marouane

Marouane est un jeune bien connu du CEMO. Nous le rencontrons depuis qu'il a 15 ans. Son parcours scolaire a été assez tumultueux dans le sens où il a fait appel à nos services pour changer plusieurs fois d'école. Marouane a toujours eu du mal à s'intégrer et à trouver son rythme, ce qui l'a amené à avoir des relations compliquées avec certains élèves et professeurs.

Au mois de juin, Marouane a sollicité notre intervention car l'école qu'il fréquentait a décidé de ne pas valider son année scolaire. Il est alors âgé de 18 ans et la décision du conseil de classe l'oblige à recommencer une 3ème année au sein de l'enseignement technique. Marouane nous explique que la direction et les professeurs n'ont pas pris en considération les difficultés que le jeune a vécues ces derniers mois : sa mère est retournée dans son pays d'origine avant le confinement, Marouane a été obligé de s'occuper de sa fratrie et ne disposait pas d'ordinateur. De plus, l'école aurait tenté de joindre la mère (en vain) et les courriers envoyés n'ont jamais été reçus par le jeune. Le père de Marouane est aux abonnés absents depuis des années. Il s'est donc retrouvé seul à gérer le

Avec son intervenant social au CEMO, Marouane a rédigé un recours à destination de son école. Celui-ci a permis au jeune homme d'expliquer sa situation, de montrer la motivation dans son parcours scolaire et les difficultés qu'il a vécues durant le second semestre de l'année scolaire (confinement, absences des parents, liens avec l'école). Le jeune demandait alors au conseil de classe de réévaluer la décision prise et de lui octroyer la possibilité de passer en 4ème professionnel. Après analyse des motivations de Marouane, le directeur de l'école a pu lui confirmer qu'au vu des éléments apportés par l'élève, le conseil a décidé de s'aligner à son recours et lui a permis de passer vers l'année supérieure.

5. Precarité

Nous ne pouvons aborder cette année 2020 d'une seule traite, tellement l'année a connu des phases diamétralement opposées et nous a mobilisés de manière fort différente d'un mois à l'autre, d'une semaine à l'autre, parfois même d'un jour à l'autre.

Pour le début de cette année, en janvier 2020, nous avions décidé au sein de l'équipe du service Jeunesse du CPAS de Saint-Gilles d'augmenter le nombre de plages horaires dans le planning de la semaine pour accueillir les nouvelles demandes d'aide financière au bénéfice des enfants. Inclure ces nouvelles situations dans nos plages horaires existantes causait des délais d'attente allant de 4 à 6 semaines dans le meilleur des cas. tant le nombre de demandes allait continuellement en augmentant. Nous avons donc dû revoir notre organisation et ouvrir une nouvelle plage horaire hebdomadaire pour nous permettre de recevoir davantage de personnes dans de meilleures conditions et dans des délais plus corrects. Ces réajustements ne nous auraient jamais laissé présager que nous serions, quelques mois plus tard, dans un tout autre contexte...

Le Service Jeunesse du CPAS a connu un taux de fréquentation beaucoup moins important dès le mois de mars 2020, mais l'expression « C'est un mal pour un bien » n'a jamais été plus adaptée à la situation. Cela nous a permis de revoir nos axes de travail et d'aborder nos suivis différemment. Quand l'administratif prenait le pas sur une bonne partie du travail avant cette crise, cette période de ralentissement dans la vie de tous nous a permis de prendre un peu de recul et de renouer le contact avec les familles suivies chez nous. Renouer le contact : un enjeu majeur en cette période de crise et d'isolement. Prendre son téléphone et appeler ces mères ou ces pères, souvent seuls et effrayés par tous ces bouleversements dans leur vie, leur conféraient une bouffée d'air dans leur quotidien. Quand certains coups de fil duraient cinq minutes, d'autres prenaient une heure, voire plus, et nous sentions que c'était nécessaire. Etre en télétravail et devoir continuer à travailler à distance nous a poussés à nous réajuster, à nous adapter continuellement et à être dans une perpétuelle réflexion en créant de nouvelles manières d'apporter un soutien à ces familles. Ces parents, souvent sans aucun réseau ni aucun lien à d'autres adultes durant ces périodes de confinement, avaient parfois juste besoin d'une oreille attentive et bienveillante.

La précarité n'a pvas attendu cette période de crise liée à l'apparition de ce virus pour faire rage. Les visites des personnes venant solliciter une aide auprès du CPAS de Saint-Gilles, et à notre niveau, auprès du Service Jeunesse, ne datent pas d'hier et pourtant cette situation sans précédent a encore plongé davantage de personnes dans une précarité tant financière que personnelle, professionnelle ou encore psychologique et sociale. L'isolement auguel a dû faire face ce public déjà fragilisé par la vie n'a été que plus significatif en cette période de confinement. Les familles se sont retrouvées du jour au lendemain à devoir prendre en charge toute une série de nouveaux frais liés à la présence hebdomadaire et continue de leurs enfants à la maison. De nombreux parents nous ont fait part de leurs difficultés accrues à faire face aux dépenses du quotidien. De nombreux enfants pouvaient bénéficier d'au moins un repas chaud dans les écoles, gratuitement pour certains dans quelques écoles saint-gilloises. D'autres bénéficiaient d'aides scolaires au sein de l'école sous forme d'étude dirigée pour soutenir leurs enfants dans leurs apprentissages ou encore d'activités extrascolaires les mercredis après-midis,

notamment pour permettre aux petits de souffler et de nouer d'autres liens.

Vint alors ce fameux mois de mars 2020 où la vie, dans son tourbillon infernal, s'est arrêtée brusquement sans crier gare, mettant ces familles déjà précarisées dans une situation de désarroi intensifié par toutes les charges supplémentaires que cette crise allait leur porter, non seulement au portemonnaie, mais aussi dans leur organisation du quotidien et dans ces questionnements auxquels ils ne pensaient pas avoir à se préoccuper un jour.

Des centaines de familles ont dû revoir leur budget déjà minime pour subvenir aux besoins de leurs enfants : il a fallu remplir le caddy de courses de manière exponentielle, assurer tous les repas pour la famille, faire face à de nouvelles dépenses pour permettre aux enfants de poursuivre leur scolarité, comme, par exemple, l'achat d'un ordinateur... Tout ceci sans compter ces familles, qui ne connaissaient pas de difficultés financières et qui, par la perte de leur emploi, par une mise au chômage temporaire ou encore par le fait de devoir arrêter leur processus de formation ou de recherche d'emploi, se sont retrouvées, du jour au lendemain, complètement désarçonnées et incapables d'assurer sereinement toutes les dépenses du quotidien.

Dès le mois de juin – fin de la première période de confinement – et bien que le CEMO n'ait jamais fermé ses portes, la fréquentation du service s'est intensifiée, le nombre de dossiers traités également. Les parents sont venus nous solliciter pour la prise en charge de frais scolaires encore impayés (pour les mois où les enfants ont effectivement fréquenté l'école), ou encore pour des frais d'inscription aux activités extrascolaires proposées en été. Nous avons tout de même remarqué qu'il y a eu beaucoup moins de demandes de prise

en charge pour des frais d'activités pour l'été. Les parents étaient encore fort frileux à l'idée de laisser leurs enfants fréquenter d'autres personnes en dehors de « leur bulle » d'une part et d'autre part, de nombreuses activités ont dû être annulées au vu de la situation sanitaire, comme, par exemple, des camps de vacances ou des stages d'été.

Nous avons donc connu à nouveau une petite accalmie durant les vacances scolaires, mais dès la rentrée de septembre, nous avons été à nouveau submergés par les demandes. De plus, nous avons pu constater que les écoles étaient de plus en plus pressantes auprès des parents pour l'acquittement des dettes et factures scolaires, ce qui a poussé ceux-ci à venir nous solliciter davantage. Elles ont de plus en plus tendance à se tourner très rapidement vers les services d'huissiers pour récupérer leur dû, ce qui angoisse beaucoup les parents.

Lors de cette période de crise, nous avons également pu constater que tous les services ont travaillé au ralenti, ce qui a contribué au fait que les dossiers soient traités moins rapidement. En effet, les parents doivent nous fournir plusieurs documents pour que nous puissions traiter leurs demandes et ils ont eu beaucoup de mal à les obtenir (attestation de chômage, preuve de revenus...) car tous les services administratifs fonctionnaient au ralenti. Ils n'arrivaient pas à joindre leur assistante sociale ou ils n'arrivaient pas à obtenir un rendez-vous pour demander un document... Le travail a été ralenti également car nous avons été fortement sollicités de septembre à décembre 2020. En plus de nos dossiers « habituels », nous avons dû recevoir toute une série de nouvelles demandes. En effet, le CPAS a lancé une grande campagne d'informations quant aux aides possibles auxquelles les saint-gillois pouvaient avoir accès

par le biais du CPAS de Saint-Gilles. Cette information est passée via des affiches, des flyers, distribués dans les écoles, les services d'accueil extrascolaire, via les partenaires saint-gillois (dans le cadre des réunions du groupe GAPPI de la coordination sociale du CPAS notamment, comme expliqué plus loin). Cette campagne, en plus du bouche à oreille, a poussé de nombreuses personnes qui n'ont jamais fait appel au CPAS à passer la porte de nos services. Dans la majorité des cas, cette sollicitation était adéquate et nous avons pu enclencher les choses pour permettre à ces parents de trouver une bouée de sauvetage dans le flux de factures qu'ils ont soudainement dû traiter.

Malheureusement, dans de nombreux cas également, l'orientation vers notre service n'était pas indiquée, les personnes n'étant pas dans les conditions pour bénéficier d'une aide chez nous.

5.1 Les aides du Service Jeunesse CPAS

Les CPAS ont été fortement sollicités en ces temps de crise. Un nouveau public est venu à la rencontre de nos services se renseigner et demander à bénéficier d'un soutien financier dans un premier temps. Mais, dans certains cas, ces sollicitations ont pu déboucher vers un soutien plus global dans des situations de plus en plus compliquées, tant sur le plan économique que familial, scolaire ou social. Pour rappel, le Service Jeunesse du CPAS traite toutes les demandes d'aide financière au bénéfice des enfants mineurs domiciliés sur le territoire saint-gillois : les aides scolaires (matériel scolaire, activités sportives à l'école, frais de piscine, de repas chauds...), ainsi que les aides extrascolaires (inscription à des clubs sportifs, achat de matériel pour une activité sportive, inscription à un stage

lors des vacances scolaires...). Il y a d'autres types d'aides plus exceptionnelles, comme, par exemple, les demandes de prises en charge de frais de crèche (habituellement traitées au service insertion socioprofessionnelle du CPAS - ISP dans le cadre du suivi de parents en formation), ou encore d'abonnement STIB.

Les personnes ayant accès à toutes ces aides sont non seulement celles qui bénéficient d'un Revenu d'Intégration Sociale au CPAS de Saint-Gilles, mais aussi toutes les personnes ayant un revenu équivalent comme les personnes au chômage ou encore à la mutuelle. De plus, une des particularités du CPAS de Saint-Gilles est qu'il permet également l'accès à ces aides aux personnes en situation de séjour illégal, sous certaines conditions. Nous brassons en conséquence un très large public et les demandes auxquelles nous sommes confrontés sont en constante augmentation.

Ce RIS (Revenu d'Intégration Sociale) a connu différentes indexations au cours de l'année 2020 : il est passé de 1254 € à 1270 €, puis à 1295 € pour enfin atteindre les 1330 € en début d'année 2021 pour le revenu au taux charge de famille. A cette indexation, se sont ajoutées toutes sortes de nouvelles aides. En effet, tous les CPAS ont reçu des subsides spécifiques pour pouvoir soutenir financièrement les familles dans le besoin. Dès lors, une prime COVID a été mise en place automatiquement pour tous les bénéficiaires du RIS. Parallèlement à cela, le CPAS de Saint-Gilles a ouvert l'accès à ses aides non seulement aux personnes bénéficiaires du RIS, mais également aux personnes entrant dans la tranche de revenus « RIS+20% », dont le revenu équivaut à ce montant et allant jusque 20 % au-dessus. Ceci a donc eu

pour conséquence un élargissement du public auquel ces aides sont destinées et, de ce fait, une augmentation du nombre de bénéficiaires faisant appel à nos services.

Le CPAS de Saint-Gilles a également mis une priorité dans la lutte contre la fracture numérique, notamment en lien avec la scolarité. De très nombreuses aides pour l'achat d'un ordinateur, mais aussi pour la connexion internet ou encore du matériel informatique, ont pu être octroyées aux jeunes.

Le Service Jeunesse en quelques chiffres

Les statistiques du CEMO en 2020 révèlent que sur 1005 dossiers, 60 % concernent des demandes d'aide financière uniquement, ce qui est similaire à la proportion de l'année 2019 où ce chiffre était de 68 %. En moyenne, on peut donc dire que 6 personnes sur 10 s'adressant au CEMO le font dans un premier temps pour solliciter une aide financière relative aux frais de leurs enfants.

Néanmoins, ce chiffre n'est pas nul car nous avons mis une priorité à continuer à traiter les demandes ; nous avons dû apprendre à fonctionner autrement et à adapter notre manière de travailler. Dès lors, nous ne recevions plus les personnes au CEMO en présentiel, mais nous avons maintenu nos plages horaires de rendez-vous pour accueillir les demandes d'aide financière que nous avons dû traiter autrement autant que possible. Nous avons donc effectué de nombreux rendez-vous par téléphone ou encore par mail. Nous demandions aux personnes de nous envoyer les documents nécessaires au traitement de leur(s) demande(s) par mail ou encore par Whatsapp sur le GSM du CEMO que nous avons activé également suite à cette crise. Il était bien entendu toujours possible de déposer les documents au CEMO afin de permettre à tous d'accéder à une demande d'aide, mais nous avons tenté de limiter au maximum cette modalité.

mois de mars.

	i1¹	i2	i3	i4	i5	Total trimestre
Trimestre 1	115	85	95	55	157	507
Trimestre 2	33	59	27	21	75	215
Trimestre 3	80	81	69	46	104	549
Trimestre 4	147	73	50	124	155	549
Total intervenant	375	298	2412	46	491	1651 ²

Ce tableau montre le nombre de dossiers individuels traités par le Service Jeunesse par trimestre. Il faut savoir que pour un même enfant, il peut y avoir plusieurs demandes sur un même trimestre : l'achat de matériel scolaire, la prise en charge de frais scolaires mensuels, les frais d'inscription à une activité extrascolaire (sport, stage de vacances, danse...), etc. Nous observons que le deuxième trimestre indique un nombre de dossiers diminué de moitié, ce qui s'explique au regard de la situation sanitaire et des mesures de confinement mises en place dès le

Pour les nouvelles situations, c'est-à-dire les personnes que nous n'avions encore jamais rencontrées, nous avons essayé de maintenir le plus possible les rendez-vous en présentiel. C'était également l'occasion pour nous de faire offre de service et de proposer aux parents un espace d'écoute en ces temps difficiles. Ces situations qui arrivent par la voie d'une demande matérielle et financière peuvent en effet déboucher par la suite sur un suivi plus global et un accompagnement psychosocial de la famille lorsque celle-ci est preneuse.

Pour finir, nous avons repris les rendez-vous en présentiel dès que cela a été autorisé par les autorités. En effet, ces rencontres réelles sont tellement plus riches et permettent d'amorcer des discussions qui n'auraient peut-être pas été possibles par téléphone ou encore par mail. Nous avons constaté des avantages et des inconvénients à travailler de toutes ces façons différentes, mais l'essentiel a été de maintenir le lien avec toutes ces personnes qui ont été fort démunies et livrées à elles-mêmes face aux tourbillons de cette année si particulière.

Nous avons d'ailleurs mis en place un suivi régulier par téléphone de très nombreuses familles qui s'étaient adressées à nous pour une demande unique et ce afin de prendre des nouvelles, de recueillir leur vécu face à la crise, de pouvoir simplement en parler.

Suite à ces constats et à ces demandes en constante augmentation, le CPAS a reçu un subside « COVID » pour mettre à disposition, dès 2021, plus de personnel au sein du Service Jeunesse afin de recevoir plus adéquatement l'afflux permanent de demandes d'aides financières au bénéfice des enfants. Ces situations n'iront qu'en augmentant au vu de la situation sanitaire qui se prolonge et aux perspectives encore inconnues quant à une éventuelle reprise de l'activité dans les prochains mois...

5.2 Fracture numérique

Cette crise sanitaire a mis en exerque de nombreuses difficultés. Pour les familles en situation de précarité, cette situation n'a fait qu'accentuer les différences et les mettre encore plus en défaut face à cette crise nécessitant une adaptation de tous les instants.

La période de confinement a été largement respectée par les publics plus précaires, mais les a enfermés encore plus dans leur isolement. Cela a pu se traduire à différents niveaux dont la scolarité des enfants notamment. Les écoles ont dû adapter leur manière de communiquer avec leurs élèves, de leur transmettre les cours, de maintenir le lien avec eux. Des mesures ont été prises pour permettre aux enfants de garder le contact avec l'école et poursuivre leur cursus malgré tout ; certaines écoles ont doublé d'ingéniosité pour parvenir à cela quand d'autres ont eu plus de mal. Le dénominateur commun étant bien évidemment l'appel au numérique et aux technologies à travers l'utilisation de nouveaux médias. L'essentiel des informations aujourd'hui se transmet par mail ou encore via des applications de visioconférence, telles que Zoom ou autre. Le seul moyen de rester en contact en ces phases de confinement est de pouvoir se connecter les uns aux autres à travers le virtuel.

Pour cela, encore faut-il que les enfants aient le matériel nécessaire, ce qui n'est pas le cas pour la plupart d'entre eux. Lors de la première vague, de nombreux enfants ont été laissés sur le carreau, faute de matériel informatique indispensable à la poursuite des travaux scolaires. Pour amener une réponse concrète à ce problème, le CPAS de Saint-Gilles a lancé une campagne d'information autour des aides possibles pour avoir accès à un ordinateur, une connexion internet et du matériel informatique.

Grâce à ce subside, de nombreuses familles ont pu bénéficier d'une aide pour lutter contre cette fracture numérique et permettre à leurs enfants de suivre leurs cours à distance. Concrètement, les parents pouvaient dès lors solliciter une aide auprès du CPAS afin d'acquérir un PC, principalement

via des magasins qui proposent des PC reconditionnés ou de seconde main dans le but de permettre à leurs enfants d'avoir le matériel nécessaire et éviter le plus possible le décrochage scolaire qui apparait de plus en plus. Ces aides étaient destinées aux élèves poursuivant leurs études dans l'enseignement secondaire tenant compte du fonctionnement hybride actuel où les élèves doivent suivre leur cours à distance la moitié du temps.

Parallèlement à cela et pour faire face à cette fracture numérique, le CEMO a également répondu à un appel à projets de la Fondation Roi Baudoin et de la Fondation P&V qui offrait la possibilité d'acquérir des PC neufs. La candidature du CEMO a été retenue pour ce projet et nous avons pu disposer d'ordinateurs portables destinés à nos publics¹.

5.3 GAPPI - Groupe d'Action et de Prévention contre la Précarité Infantile

Le GAPPI émane d'un appel à projet de la Secrétaire d'Etat à la lutte contre la pauvreté auquel a répondu la coordination sociale du CPAS de Saint-Gilles en 2014.

Les différents groupes de la coordination sociale se réunissent à raison d'une fois par mois et rassemblent de nombreux acteurs associatifs saint-gillois (le CEMO, Itinéraires AMO, les PMS, les directions d'école, Badje...). Dès sa création, ce groupe avait pour but de rassembler les acteurs de la commune autour de la question de la précarité des enfants, en vue de créer une cellule de concertation. Le groupe est ouvert à tous et accueille toujours de nouveaux membres.

A l'heure actuelle, le groupe GAPPI permet, grâce à la participation active des partenaires scolaires, mais aussi sociaux et cultu-

rels, de mener des actions sur la commune de Saint-Gilles afin d'informer, sensibiliser, interpeller mais également agir en proposant de nouveaux outils ou actions destinés à lutter contre la pauvreté infantile croissante. Les réunions GAPPI ont pu se dérouler en janvier et en février, où nous avons notamment reçu Anne Faniel du CERE (Centre d'Expertise et de Ressources pour l'Enfance) qui est venue nous parler du développement psychosexuel de l'enfant. Ces groupes de la coordination constituent un lieu de réflexion et d'échanges entre différents acteurs du réseau saint-qillois.

Un des projets initiés par le groupe était de mettre en place, au sein des écoles qui souhaitaient participer à ce projet, des cellules de formation et/ou de réflexion pour les enseignants qui faisaient face à des situations scolaires et familiales fort précaires. L'idée était de les sensibiliser, mais également, de leur offrir un lieu où ils pourraient venir faire part de leurs difficultés dans ce type de situations

Le travail et les réflexions au sein du groupe ont dû s'adapter au contexte sanitaire et nous avons dû revoir nos axes de travail afin de correspondre au mieux aux besoins du moment. C'est pourquoi, en cette fin d'année 2020, l'accent a été porté sur l'aide matérielle et financière possible au CPAS de Saint-Gilles. En effet, suite à la crise, le CPAS a ouvert l'accès à différentes aides à un public plus large pour pallier aux difficultés apparues suite à cette situation sans précédent. Nous avons, au sein du groupe, pensé à des moyens pour communiquer au mieux et informer le plus largement possible autour de ce dispositif exceptionnel.

Madame F est arrivée au CEMO en 2019, orientée par le service social du CPAS de Saint-Gilles. Madame bénéficie du RIS. Elle vit seule avec ses 3 garçons âgés maintenant de 10, 9 et 5 ans. Les enfants sont scolarisés dans des écoles différentes. Un des enfants vient d'être inscrit dans l'enseignement spécialisé suite à un récent diagnostic de Trouble de Déficit de l'Attention avec Hyperactivité, entrainant des troubles du comportement en réponse, notamment, aux difficultés d'apprentissage rencontrées. Une dyslexie vient d'être diagnostiquée chez l'un des autres enfants.

La relation avec le papa est très compliquée. Entre Madame et Monsieur, la relation est très conflictuelle. Le divorce a d'abord été très compliqué, le papa ne voulant pas signer les papiers. Cette période a été très difficile pour toute la famille, Madame en a beaucoup souffert. Elle raconte que Monsieur utilise les enfants pour la faire souffrir. Concernant la garde, Monsieur a les enfants une semaine sur deux. Maintenant, le papa freine les démarches administratives pour l'entrée dans la nouvelle école spécialisée de l'un de ses enfants. Ils vont devoir passer devant le Juge de la famille. Madame hésite, suite aux conseils de son avocate, à faire les démarches pour retirer l'autorité parentale à Monsieur. Les enfants souffrent de cette situation. De plus, Madame a accumulé plus de 4.000 € de dettes à cause des frais de justice.

En plus de l'aide financière apportée pour les factures des enfants, une écoute et un travail particulier sont mis en place auprès d'eux. Nous avons déjà rencontré, en suivi individuel, le garçon présentant des troubles du comportement suite à des plaintes de son ancienne école. Il se montrait fort agité et turbulent, les moments en classe étant très compliqués pour son institutrice et lui-même. Ce suivi nous a amené à rediriger l'enfant vers un pédopsychiatre. Celui-ci a réalisé un examen et a ainsi pu identifier un TDA/H, en plus des troubles de comportement. Cet examen a permis de diriger l'enfant vers un type d'enseignement plus adéquat. Il s'y plait mieux, est plus apaisé et aime enfin l'école.

Miguel, 18 ans, était hébergé par son frère suite à des conflits familiaux. Il bénéficiait du revenu d'intégration au taux cohabitant. En octobre 2020, il emménageait dans un logement de transit. Il était scolarisé et suivait les cours en alternance. Ne disposant pas de PC, il suivait les cours sur son smartphone. Il ne remettait pas les travaux à l'école car il ne disposait pas de logiciel de traitement de texte. En octobre, il informait le CPAS du changement de situation, afin de modifier son revenu d'intégration du taux cohabitant au taux isolé. Par ailleurs, il introduisait une demande d'aide pour obtenir un ordinateur. En décembre 2020, ses demandes n'étaient toujours pas actées, il ne bénéficiait pas d'assistant social de référence et son dossier était toujours en cours de traitement. Au niveau de sa scolarité, il continuait à suivre les cours sur son téléphone. Il payait son loyer avant de se payer à manger. Il commençait à ne plus trouver de motivation pour les cours et son moral était au plus bas. Il se questionnait sur le sens de la vie.

Miguel faisait face aux problèmes des démarches administratives et retard de paiement comme il le pouvait dans ce contexte de la crise sanitaire. Il a eu beaucoup de mal à survivre avec un revenu inadapté et a beaucoup souffert de ne pas être entendu et reconnu lors des démarches administratives.

Cela a été pour lui un réel défi de suivre les cours et s'accrocher à sa scolarité, sans matériel adéquat.

Au CEMO, nous avons accompagné Miguel dans les nombreuses démarches administratives. Nous avons pu le soutenir mais aussi lui permettre de prendre du recul par rapport aux retards de paiement. Nous avons cherché ensemble des solutions pour qu'il s'en sorte : à qui s'adresser durant cette crise et face à cette situation, prise de contact avec les propriétaires pour expliquer les retards de paiement, réaliser des ateliers cuisine pour apprendre à cuisiner et à gérer une semaine avec un mini budget ... Les intervenants du CEMO ont soutenu Miguel et ont pu lui offrir un lieu pour pouvoir déverser ses paroles, ses émotions et (re)créer un réseau. Nous avons travaillé à encourager ses compétences et construire ensemble des solutions. Tout au long de l'accompagnement, les intervenants lui ont offert un lieu de parole et ont créé un lien de confiance.

6. parentalité

Il s'agit d'un axe de travail que nous mettons en œuvre essentiellement au travers des accompagnements individuels dans un registre communément appelé « soutien à la parentalité », mais aussi de façon collective via nos ateliers parents.

En effet, bien que le « sujet » principal de notre intervention est l'enfant ou le jeune, il arrive très souvent que le ou les parents soient au minimum associés au travail, voire parfois, lorsqu'il s'agit de très jeunes enfants, notre principal interlocuteur.

Au-delà des difficultés souvent abordées avec les parents – telles que les troubles du sommeil de l'enfant, des troubles du comportement, les tensions en famille, l'incapacité du parent à faire face aux difficultés rencontrées avec leur(s) enfant(s), la question des fréquentations, les difficultés scolaires, les jeux sur console ou les réseaux sociaux –, cette année a aussi été marquée par toutes les difficultés exacerbées par le confinement et l'ensemble des mesures sanitaires. Les tensions intrafamiliales ont été amplifiées et de nombreux parents ne savaient plus faire face.

Le soutien que nous pouvons apporter aux parents est essentiel dans notre travail, mais il sera toujours guidé par l'intérêt supérieur de l'enfant et du jeune, par son bien-être et le respect de ses droits.

6.1 Les ateliers parents

Ce projet existe depuis plusieurs années et s'est décliné sous différentes moutures au fil des ans. Pour la saison 2019-2020, nous souhaitions étendre nos interventions et pouvoir proposer de nouvelles formules. L'année 2020 avait bien débuté pour ce projet. Nous avions remis en place une collaboration avec l'Espace Ressources (qui est un espace de remobilisation au sein du CPAS de Saint-Gilles), ainsi qu'une collaboration avec l'Institut des Filles de Marie (section fondamentale), mais

nous avons dû malheureusement annuler plusieurs séances et le projet a été mis en « pause » depuis le mois de mars puisque les projets plus collectifs ont dû s'arrêter.

Séances à l'Espace Ressources

Parmi les missions et les ateliers mis en place à l'Espace Ressources, il y a un pôle consacré à la parentalité. C'est dans ce cadre-là que nous animons, au sein de ces espaces, des ateliers parents depuis quelques années. Cette année, nous avions prévu deux salves d'animations avec deux groupes différents. Les séances avec le premier groupe ont eu lieu les 7, 14, 21 et 28 janvier, de 13h30 à 15h30, où nous avons rencontré respectivement 8, 9 (dont deux pères), 9 (dont un père et une grand-mère) et 5 parents (dont un père). Chaque séance était dédiée à une thématique différente ; la troisième parlait, par exemple, de tout ce qui a trait à la vie affective et sexuelle, séance que nous avons animée en collaboration avec le planning familial de Saint-Gilles. Les thématiques phares restent les limites dans l'éducation et comment faire face à l'utilisation des écrans. Ces séances suscitent un vif intérêt et les échanges sont toujours très fluides et très riches. Elles permettent aux parents de partager leurs difficultés, mais également des « trucs et astuces » pour faire face à cet immense enjeu qu'est l'éducation des enfants. Ils s'expriment dans un cadre sécurisé et bienveillant et les retours qu'ils nous en font sont toujours très positifs.

Les séances avec le deuxième groupe étaient prévues les 24 avril, 8 et 15 mai, et 12 juin, mais ont malheureusement dû être annulées au vu de la situation sanitaire.

Séances à l'Institut des Filles de Marie (maternelles/primaires)

La demande a émané de l'école via l'éducateur. Celui-ci souhaitait mettre en place des ateliers parents au sein de cette école qui rencontre de nombreuses difficultés avec les enfants, mais aussi avec les parents qu'elle a du mal à toucher. L'institut a donc organisé une première rencontre avec les parents. Celle-ci a eu lieu le 23 octobre 2019 et a attiré 35 parents qui se sont montrés intéressés par l'idée d'aborder des sujets autour de l'éducation.

Nous avions convenu d'animer quatre séances d'ateliers parents avec deux groupes différents car notre charte limite le nombre de parents présents lors d'une séance à maximum 15. Nous avons donc proposé deux séances par groupe de 15.

Les dates prévues pour le premier groupe étaient les 19 février et 4 mars, et, pour le second groupe, les 18 mars et 1er avril, de 9h00 à 11h00. Nous avons pu animer les deux premières séances et nous avons malheureusement dû annuler les deux autres, a fortiori. Pour les séances avec le premier groupe, il y avait également la présence d'une travailleuse du PMS Libre, ainsi que la médiatrice scolaire de l'école. La première séance sur les limites dans l'éducation a attiré 6 personnes, dont un père et un grand frère.

La 2ème séance consacrée aux écrans a, quant à elle, attiré **7 personnes**.

Journée du 6 mars sur le thème de la monoparentalité

A l'initiative du CPAS de Saint-Gilles, une journée consacrée à la monoparentalité a été organisée le 6 mars. Cette journée a débuté avec un petit mot d'introduction énoncé par la présidente du CPAS de Saint-Gilles, Mme Myriam Amrani. Nous avions prévu trois ateliers à proposer aux parents : un atelier sur les besoins que le CEMO devait animer en collaboration avec la Maison des parents solos (service sur Forest qui accueille les demandes des parents seuls et organise différentes activités pour ce public), un atelier sur les écrans, et, enfin, un atelier sur la scolarité, assuré par

le service de médiation scolaire. Malheureusement, ce moment de rencontre n'a pas eu le succès escompté; nous étions alors au début de la crise et les gens commençaient à craindre le fait de sortir. Nous avons dès lors dû nous adapter le jour même et réorganiser les choses autrement. Nous avons finalement fait un seul atelier tous ensemble en nous mettant tous en cercle avec la douzaine de parents présents. Cela a permis des échanges intéressants, les parents ont pu s'exprimer et nous faire part de témoignages fort riches, des difficultés qu'ils rencontrent dans leur quotidien avec leurs enfants, mais aussi des trucs et astuces pour y faire face.

La seconde partie de la matinée était organisée sous forme de stands tenus par chaque association venue présenter son service. Plusieurs intervenants du réseau saint-gillois étaient présents : il y avait notamment le planning familial, l'ONE, la MADO et le CE-Môme.

L'après-midi était essentiellement destinée aux assistants sociaux du CPAS de Saint-Gilles, mais ouverte aux autres travailleurs sociaux également. Il y a eu la présentation d'une recherche-action sur la monoparentalité, présentée par la Maison des parents solos. Les travailleurs ont ensuite pu aller à la rencontre des différents services tenant un stand et connaitre davantage le réseau associatif saint-gillois.

6.2 Diagnostic social - Les pères

Notre réflexion a démarré il y a environ trois ans. Nous pouvions, déjà à l'époque, observer une absence importante des pères (réelle ou symbolique) dans la dynamique familiale des jeunes que nous accompagnions ou dans les différents entretiens familiaux.

En croisant les données telles que les sources théoriques, la parole du public, la confrontation avec le secteur des AMO, et nos constats de départ, nous avons pu étayer nos réflexions et construire petit à petit toute une série de pistes d'actions potentiellement applicables dans notre travail quotidien. Il en est ressorti 3 actions clés.

Première action : La Création d'un Groupe de Papas

Ce projet est issu d'une réflexion sur le fait que beaucoup de choses existent à destination des mamans et même lorsque les ateliers sont ouverts aux deux parents, les papas se sentent parfois seuls lorsqu'ils osent s'y impliquer. Redonner une place à ces pères dans l'éducation des enfants, tant à un niveau éducatif que logistique, restera notre objectif principal.

Concrètement, ces groupes pourraient être envisagés sur base des âges de leurs enfants mais également de groupes mixtes favorisant les échanges. Des thématiques diverses telles que la scolarité, les limites, les écrans, la communication parents-enfants, la place du père en fonction de la culture, la répartition des rôles dans le couple parental, etc. pourront être abordées lors de ces moments de rencontre.

Deuxième action : La création d'animations spécifiques sur la thématique des stéréotypes de genre

En lien avec nos missions de service d'Actions en Milieu Ouvert et afin de placer les jeunes au centre de certaines actions, nous envisageons de proposer des ateliers de déconstruction des stéréotypes de genre et développement des capacités émotionnelles et relationnelles des jeunes, tous genres confondus.

Troisième action : La Création d'un groupe de parents/Comité de parents

L'idée nous est venue suite au témoignage d'un papa qui nous a manifesté, à plusieurs reprises, son enthousiasme à être sollicité pour ce diagnostic social. Il déplorait que cela se fasse si peu et, parfois, pas du tout. Pour lui, les parents sont les meilleurs experts de ce qui se passe au quotidien pour les familles dans notre société. S'il veut être entendu, d'autres le voudront certainement. Et qui d'autre que des services comme les nôtres pour porter la parole de ces parents mais aussi les aider à l'exprimer d'eux-mêmes ? En plus d'être un lieu d'échanges et de partage, ce groupe de parents prendrait donc la forme d'un vrai Comité de parents que nous pourrions inclure, s'ils le désirent, dans un processus d'interpellation politique.

Au niveau de notre travail quotidien, nous espérons que ces trois actions sur lesquelles nous avons choisi de porter une plus grande attention mobiliseront de nombreux pères mais créeront également de nouvelles synergies avec les autres associations du quartier. Nous souhaitons également nous appuyer sur une dynamique de quartier afin de réunir des parents de tous âges et de pouvoir continuer à faire vivre nos ateliers parents, mais également à créer notre Comité de parents.

Enfin, nous espérons que ces pistes d'action(s) et interpellations trouveront un écho auprès du Conseil de Prévention de l'Aide à la Jeunesse.

Sarah, 18 ans, se présente au CEMO, pour obtenir quelques informations sur le projet KAP, suite au conseil d'une connaissance qui a bénéficié d'un kot autonome provisoire. Elle est enceinte de 6 mois. Elle vit en errance depuis quelques mois, elle a quitté le milieu familial suite aux violences incessantes de la part de ses parents. Elle bénéficie d'un hébergement d'urgence dans un centre et continue à suivre sa scolarité par les cours à distance. Son objectif est d'obtenir son CESS afin de poursuivre des études supérieures. Pendant le confinement, un logement se libère et elle est sélectionnée pour intégrer un logement de transit du projet. Un mois et demi après avoir intégré le logement, elle met au monde son fils.

Cette « adulescente » était sans cesse confrontée à la difficulté de se poser et de trouver ses marques. Son réseau est faible et il est très difficile de le solliciter.

L'état de « rush » intempestif et la charge mentale dans lesquels cette jeune maman s'est retrouvée l'ont mise à bout de souffle mais aussi face à sa réalité ; celle d'être jeune maman. Elle avait également dû faire face à un paradoxe : « comment puis-je offrir un cadre sécurisant à mon fils, lorsque je suis moimême en insécurité ? ».

L'inquiétude de cette maman était présente : « pour pouvoir prendre soin de mo n enfant, je vais devoir prendre soin de moi ». Elle réalisait qu'elle ne pourrait y arriver seule et qu'elle devrait solliciter son réseau, qui est faible et fragile mais aussi en créer un nouveau, ce qui n'a pas été chose facile dans le contexte de la crise sanitaire.

Pour ce faire, ses intervenants l'ont accompagné vers des services offrant du soutien à la parentalité. Malheureusement, beaucoup d'activités n'ont plus eu lieu et certains services ont dû fermer leurs portes suite aux mesures sanitaires. Ceci a donc impacté la qualité de vie de cette jeune maman, n'ayant eu aucun moment pour se poser, ne sachant plus vers qui se tourner. Cela a aussi impacté la qualité de l'accompagnement offert par les intervenants : créer du lien à distance n'est pas une chose aisée. C'est pourquoi, il était difficile d'envisager un accompagnement vers l'autonomie via le téléphone/les appels/ WhatsApp, ... Les intervenants ont donc pris plus de temps pour créer du lien et ont privilégié les rencontres réelles, dans la mesure du possible et tout en respectant les mesures sanitaires en vigueur. Le travail avec elle a donc été multiple : Sarah s'est également rendu compte que la gestion du quotidien, qu'elle pensait pouvoir gérer, l'a rattrapée et l'a vite dépassée. Notre accompagnement a également été centré sur cette gestion du logement, de l'alimentation, des aspects administratifs, de son lien à son nouveau statut de mère,...

Madame B. vient au CEMO depuis plusieurs années. Elle est venue tout d'abord solliciter une aide financière pour la prise en charge des frais scolaires de ses enfants. Mme vivait avec son mari et ses trois enfants. Bénéficiaire du Revenu d'Intégration Sociale, c'est Mme qui venait introduire des demandes d'ordre financier au bénéfice de ses enfants. Au fur et à mesure, Mme exprimait les difficultés qu'elle avait avec ses enfants. Mme avait deux garçons et une fille, âgés respectivement de 12, 5 et 2,5 ans. Elle évoquait ses difficultés avec les deux plus petits qui se chamaillaient souvent et ses difficultés à gérer ses trois enfants. Le papa ne la soutenant pas beaucoup dans leur éducation. Nous avions fait un travail de soutien à la parentalité à l'époque. Mme est venue participer à certaines activités avec le CEMO, comme, par exemple, « l'expo jouets » (initiative en collaboration avec le CPAS et l'ONE pour sensibiliser les parents à l'importance du jeu avec les enfants). Le travail s'était arrêté, Mme se sentait mieux avec les enfants et attendait la rentrée de septembre pour mettre la petite dernière à l'école, ce qui allait d'autant plus apaiser les tensions à la maison et permettre à Mme de souffler.

Madame B. a repris rendez-vous au CEMO à la rentrée de septembre pour solliciter l'aide financière pour la rentrée scolaire des enfants. Mme parle de sa situation à son intervenante du CEMO et s'effondre en larmes. Elle lui apprend alors qu'un tragique évènement est survenu durant le confinement : sa fille est décédée lors d'un terrible accident domestique. Elle jouait dans la chambre, Mme était occupée et ne l'entendait plus, donc elle s'est rendue dans la chambre. Elle ne l'y a pas retrouvée, ils ont commencé à chercher partout et ils l'ont finalement retrouvée en bas de l'immeuble ; elle était tombée par la fenêtre. Mme était dévastée par cette nouvelle. Elle explique que, depuis cet accident, toute la famille est bouleversée, d'autant plus que cet événement s'est déroulé à leur domicile, endroit dans lequel ils ont dû rester confinés durant des mois. Ils ont été obligés de rester dans ce lieu qui leur rappelle cette tragédie. Mme dit qu'un travail psychothérapeutique a été entamé mais dans un hôpital loin de Saint-Gilles. Mme avait la crainte de quitter son domicile, de prendre les transports en commun en cette période de COVID, elle a donc préféré arrêter. Elle n'a pas sollicité son réseau, elle est restée seule avec ça, ayant beaucoup de mal à en parler durant plusieurs semaines. Elle avait beaucoup d'angoisses, par rapport à ses deux fils notamment : elle ne voulait plus les laisser sortir, elle avait eu du mal à les remettre à l'école. Mme B. voudrait veiller sur eux à chaque instant, elle a peur de ce qui pourrait leur arriver. Cette période de confinement et d'atmosphère anxiogène plus général liée à la situation COVID a amplifié d'autant plus les peurs de Mme qui les couve encore plus. Un travail d'écoute et de soutien a été entamé avec elle pour l'accompagner dans ce travail de deuil.

Aujourd'hui, Mme attend un enfant. Il s'agit d'une petite fille. Mme a du mal à investir cette grossesse et cette enfant. Il y a beaucoup de sentiments confus : de la joie, de la crainte, de l'angoisse. Mme a évoqué l'idée de donner à ce nouveau bébé le même prénom que sa défunte fille. Nous travaillons toutes ces questions-là avec elle. Nous l'accompagnons également dans un travail de lâcher prise : elle a pu inscrire ses enfants à des activités lors des vacances scolaires, elle arrive petit à petit à les laisser reprendre une vie « normale » et à envisager un avenir avec ce nouveau bébé qui viendra bientôt agrandir la famille...

7. Jeunes sans abris

Depuis plusieurs années, le CEMO constate que de nombreux « jeunes », lors de difficultés rencontrées en famille, voire de crise majeure, se retrouvent « à la rue » avec tous les risques que comporte une telle situation et les difficultés pour retrouver un toit, même provisoirement. Des actions et des dispositifs sont mis sur pied de manière interne, au sein du CEMO, et en collaboration avec d'autres associations.

Ces jeunes ont différents profils, différentes histoires. Ils sont parfois connus de l'Aide à la jeunesse, ils ont parfois un long parcours en institution, mais d'autres ne sont pas connus du secteur AJ. Ils sont souvent issus de milieux fragilisés ou précarisés. Nous avons en effet constaté dans notre modeste « échantillon » que les jeunes issus de familles plus aisées économiquement ou plus « favorisées » socialement ont bien souvent d'autres ressources qui ont, pour conséquence, qu'ils arrivent peu vers des services d'aide comme le CEMO.

Nous avons constaté qu'il arrive qu'un parcours en rue ou assimilé débute très tôt pour certains jeunes, mais aussi que le passage à la majorité constitue bien souvent une rupture ou, pour le moins, une transition qui a malheureusement parfois pour conséquence un abandon du jeune face à ses difficultés. Un autre constat est que de nombreux jeunes sortant d'institution de l'AJ à 18 ans ne sont pas suffisamment prêts pour assumer adéquatement leur autonomie. Nous ne mettons pas en cause les institutions qui font ce qu'elles peuvent en fonction de leurs moyens, mais même lorsque ces jeunes ont pu bénéficier d'un dispositif de semi-autonomie avant leur majorité dans certaines institutions, leur « préparation » à la vie d'adulte n'est pas suffisante.

7.1. Le KAP ¹

Le CEMO a, entre autres, la particularité de proposer un accompagnement spécifique à des jeunes en situation de ruptures et d'errance, à travers son dispositif KAP (Kot Autonome Provisoire). Ce dispositif a eu 10 ans en avril 2020.

Il consiste en un accompagnement à l'autonomie au travers de logements de transit. En 2020, ces logements ont été au nombre de 11, situés sur les communes de Saint-Gilles, Anderlecht et Ixelles. Ils sont gérés par l'AIS (Agence Immobilière Sociale) de Saint-Gilles, ainsi que par l'AIS Logement Pour Tous. En fin d'année 2020, un nouveau partenariat a été conclu avec l'AIS Habitat & Rénovation et trois nouveaux logements ont été octroyés début 2021.

La procédure de candidature pour le projet KAP se déroule en trois rendez-vous, mais les jeunes peuvent être accompagnés dans d'autres démarches s'ils le souhaitent (recherche de logement, démarches administratives, etc.). S'il le désire, un jeune peut donc être accompagné par nos services avant l'entrée et durant la procédure de candidature, pendant la durée de son passage dans un des logements de transit, et après le transit, dans son projet de vie futur.

Cette année, 106 jeunes se sont présentés au CEMO afin d'entamer une candidature dans le projet KAP en 2020. Bien que ce soit une des années où ce chiffre est le plus important, il reste toutefois assez stable depuis quatre ans. Nous continuons à toucher majoritairement des jeunes isolés entre 16 et 21 ans.

Une analyse des envoyeurs de ces jeunes nous amène plusieurs informations pertinentes. Une variété importante de secteurs de l'aide et de l'action sociale continue de relayer des jeunes dans notre dispositif. Le KAP se profile à l'intersection entre plusieurs secteurs, que ce soit l'aide à la jeunesse et les services d'aide pour adultes, le sans-abrisme et la santé mentale. Cette année est toutefois marquée par une évolution importante de la répartition de ces secteurs. En effet, en 2020, nous avons connu une augmentation de la proportion des jeunes envoyés par l'aide à la jeunesse (environ 40 % en 2020, alors qu'elle





était de 30 % en 2019) et une diminution importante des jeunes envoyés par les services publics d'action sociale (moins de 10 %, alors qu'elle était de plus de 30 % en 2019).

La manière dont ces secteurs ont adapté leur accompagnement des jeunes en rupture durant les différents confinements est une hypothèse qui pourrait expliquer ce chiffre. Les différents partenariats et la proximité que nous avons avec certains services pourraient être une autre explication. Dans tous les cas, celui-ci nous invite à maintenir des liens actifs avec l'ensemble de ces services, qui, pour beaucoup, connaissent des changements dans l'organisation et la composition des équipes.





7.2. Diagnostic social – Jeunes incasables

Entre 2017 et 2020, le CEMO a travaillé sur la thématique des jeunes dits «incasables» dans le cadre de la réalisation du diagnostic social de l'AMO.

Au sein du CEMO, plus spécifiquement via notre dispositif KAP et les accompagnements à l'autonomie de jeunes que nous mettons en œuvre, nous observons certains jeunes « en errance » qui ne trouvent pas leur place dans les dispositifs sociaux existants.

Certains dispositifs sont pourtant prévus pour ces jeunes, mais semblent toutefois ne pas répondre à leurs besoins. Ce public se retrouve parfois dans une désaffiliation par rapport aux structures traditionnelles de socialisation. Ils sont « hors du réseau d'accompagnement » ou, au contraire, avec une multitude d'intervenants autour d'eux sans une véritable concertation dans leurs plans d'actions. Ils se construisent dans les marges et viennent interroger les systèmes d'aide sociale en général.

De manière plus précise, ils forment une catégorie qui contient une hétérogénéité importante de situations. Ceux-ci ont été confrontés à différents phénomènes dans leurs parcours, tels que des événements traumatiques graves dans l'enfance, différentes ruptures, des difficultés scolaires, des problèmes psychiatriques... Ces jeunes sont situés par les acteurs sociaux à la frontière de la santé mentale, du judiciaire, du handicap, de la toxicomanie...

Malgré une grande hétérogénéité dans ces situations, certaines caractéristiques les traversent (par exemple : besoins spécifiques complexes, sentiment de mise en échec de toutes les configurations d'aide, rupture et errance institutionnelle, violences répétées...).

De notre côté, les jeunes que nous rencontrons sont souvent à la limite de l'âge de la majorité, sans véritable réseau d'accompagnement. En effet, ce phénomène peut être renforcé au moment du passage vers l'âge adulte vu le manque de prise en compte des besoins spécifiques de ce public. Ils sont peu accompagnés dans cette période de transition. Qu'ils soient « vieux ados » ou « jeunes adultes », les services qui leur sont destinés soulignent avoir beaucoup de difficultés à travailler avec eux. Ils sont trop jeunes ou trop âgés, trop difficiles, trop abimés, ne sachant pas respecter « le cadre »... Quand ils intègrent un service, ces jeunes perdront souvent et rapidement leur place ou choisiront par eux-mêmes de partir. Ils sont donc confrontés au phénomène d'errance institutionnelle. Au KAP, ces jeunes nous confrontent également aux limites de notre cadre. Effectivement, le CEMO accompagne avec difficulté ces jeunes dans le logement, étant donné la pluralité des besoins de ces derniers et une certaine « mise en danger ». L'instabilité de leur situation rend parfois difficile la mise en place d'un suivi. Nous sommes préoccupés par l'avenir de ces jeunes qui ne trouvent pas leur place. Les échecs successifs, qui marquent leur parcours, amènent les acteurs sociaux à catégoriser ces jeunes comme « incasables », c'est-à-dire « inintégrables » à une quelconque stratégie d'intervention ou à un projet d'action les concernant.

Les données analysées, via les interviews et le recueil d'informations en 2019, nous ont permis d'une part d'extraire des constats et des hypothèses concernant les mécanismes de catégorisation et de stigmatisation de ces jeunes et d'autre part de proposer des pistes d'actions.

Le diagnostic a été finalisé et rendu en février 2020 .

Ce diagnostic social servira à nous guider lors des années à venir dans notre intervention avec les jeunes en errance. Certaines pistes d'actions ont pour but l'interpellation à un niveau plus politique. D'autres seront concrètement à appliquer au sein même du CEMO.

7.3. Forum 10 ans du KAP

En avril 2020, le dispositif KAP du CEMO a eu 10 ans. Pour « marquer le coup », le CEMO a décidé de créer un forum ouvert et intersectoriel centré sur la thématique de l'autonomie et des jeunes « en transition ».

En effet, notre expérience nous a montré qu'une meilleure collaboration entre services et entre les différents secteurs permettait de faciliter les trajectoires discontinues, favoriser l'autonomie, et pouvait donner lieu à la mise en place de projets porteurs et innovants. De ces constats est née l'idée de proposer la mise en place d'une journée de rencontre intersectorielle, avec la participation des jeunes. Ouverture, créativité, émulsion, nourriture d'un sens commun, « empowerment », participation, posture coopérative sont quelques-unes des valeurs que nous voulions mettre en avant à travers cette rencontre. L'organiser sous la forme d'un forum participatif paraissait la formule la plus porteuse au regard des constats qui nous animent.

Très motivés, le CEMO et une dizaine de partenaires et d'une jeune « ambassadrice du forum », encadrés par l'association Collectiv'a se sont rencontrés afin de se lancer dans cette organisation. La date du 26 novembre 2020 était choisie pour cette journée de rencontre. Malheureusement, au vu de la situation sanitaire, cet évènement a dû être postposé en 2021 ... nous l'espérons ...

7.4. Projet photos Léon – « Miroir – Deuxième peau »

Maria Baoli est photographe. Elle a entendu parler du projet d'accompagnement du CEMO et s'est plus particulièrement intéressée à la maison communautaire située à lxelles qui comporte 4 logements de transit pour des jeunes intégrant le projet KAP du CEMO et 5 logements pour des personnes réfugiées politiques accompagnées par l'asbl Convivial. Elle nous a exposé son désir de réaliser un travail artistique autour de la vie dans ce logement solidaire.

De manière inductive, elle souhaitait le construire tant avec les habitants, qu'avec les associations qui cogèrent le projet. Plusieurs locataires de la maison ont participé activement et avec enthousiasme à son projet.

Le travail de Maria a pris de l'ampleur et elle recoit d'ailleurs le soutien de la commune. Les habitants, qui lui ont ouvert leur porte, lui ont donné accès à leur intérieur, et de manière assez intime lui ont dévoilé une partie de leur vie, de leur parcours et des questions qu'ils se posent. Au fil du temps et des rencontres, le fil rouge du projet s'est tissé. Le projet prendra pour titre : « Miroir – Deuxième peau ». La guestion sur la façon dont cette maison et ses murs affecteront les liens affectifs et l'identité de ceux qui sont accueillis sera posée. Les réalités et les parcours vécus par les habitants y seront mis en avant. Intéressés par les thématiques soulevées et la qualité du travail artistique, il est plus que probable que celui-ci puisse être exposé dans des espaces publics situés à proximité de la maison dans le courant de l'année 2021.



7.5. Macadam

Le groupe de travail intersectoriel « jeunes en errance » s'est mis en place en 2016, à la suite d'une rencontre entre différents services préoccupés par la question du sans-abrisme chez les jeunes. « Comment permettre une meilleure articulation entre nos secteurs et nos services pour fluidifier la trajectoire des jeunes en situation d'errance vers l'autonomie? » est une question qui traversait les préoccupations de ses membres. Que ce soit à travers la mise en place d'actions de sensibilisation, le développement de travaux de recherche ou la mise en place d'actions concrètes, ce groupe s'est donné pour objectif de contribuer à la fin du sans-abrisme chez les jeunes à Bruxelles. En 2020, ce travail s'est structuré et pérennisé, à travers la création de l'asbl Macadam. L'association aura pour première action le développement et la coordination du réseau « A Way Home » (coalition bruxelloise de lutte contre le sans-abrisme des jeunes), ainsi que la création d'un centre de jour. Le CEMO, ainsi que SOS Jeunes, Abaka, le Forum Bruxelles contre les inégalités, L'ilot, Le Méridien et la Lique Bruxelloise de Santé Mentale font partie de son conseil d'administration, soutenu également par le Délégué aux droits de l'enfant.





Lundi 18 mai 2020, 62ème jour de confinement, Lydie appelle notre service. Elle souhaiterait obtenir un logement et un accompagnement à l'autonomie. Nous sentons qu'elle est un peu mal à l'aise et intimidée. Nous lui proposons de venir rapidement pour que l'on puisse lui présenter le projet KAP. Elle nous dit que c'est compliqué pour elle de se déplacer, elle habite loin et n'est pas du tout à l'aise de se déplacer en train. Un appel vidéo sur Whatsapp, en remplacement de ce rendez-vous, est donc convenu. Ce sera l'occasion de se voir l'un l'autre, ce qui facilitera la rencontre et la mise en confiance. 15h30, l'appel est lancé et Lydie décroche.

Nous nous rendons compte, tout en lui posant des questions sur sa situation, qu'elle est dans une chambre dans la maison où elle « squatte » pour le moment. Elle y vit avec son oncle, l'épouse de monsieur et leurs enfants. Lydie hésite parfois à nous répondre et semble ne pas trouver ses mots. Nous nous rendons compte qu'elle pourrait être entendue par les autres membres du foyer et avoir des problèmes... Simultanément, nous nous disons qu'elle a ses écouteurs et que, donc, a priori, personne ne peut entendre ce qu'on lui dit. Nous lui suggérons alors de ne répondre que par « oui » ou par « non » à nos questions. Nous sentons que Lydie veut nous dire quelque chose dont elle a honte et qui est très difficile à exprimer, d'autant plus à un inconnu.

Elle finit par nous faire comprendre ce qu'elle subit chez cet oncle depuis plus d'un an maintenant. Nous la sentons terrifiée et très bouleversée d'avoir « révélé » à quelqu'un les violences sexuelles dont elle est victime. Tout à coup, cela se matérialise pour elle, tout ça par écran interposé. Nous nous sentons un peu sous le choc et perdus dans la marche à suivre et à lui proposer. Nous réalisons ainsi la difficulté de ne pas être au CEMO, dans un local d'entretien, lieu neutre, où la parole de la jeune peut être entendue et exprimée en toute liberté et sécurité. Nous réalisons aussi à quel point le confinement a renforcé et accentué la détresse de certains jeunes, particulièrement lorsque la source du problème se situe au sein du foyer familial, devenant une vraie prison sans barreaux, dont ils n'ont plus pu s'échapper pour respirer.

Vendredi 27 mars 2020, 10ème jour de confinement, Laurie occupe son logement depuis près de 6 mois. Lorsque nous abordons les questions liées à l'autonomie, elle nous glisse souvent, sous forme de boutade : « Moi, je ne suis pas une fille indépendante, mais plutôt dépendante ».

Dépendante à quoi ? Dépendante au cannabis ? Dépendante d'être très régulièrement en contact avec son réseau ? Dépendante aussi de l'image (souvent négative) que sa famille ou la société lui renvoie trop régulièrement ? « A un peu de tout ça » nous dira-t-elle. Laurie a tendance à avoir peu d'estime d'elle-même, à être envahie et submergée par l'angoisse et le sentiment de solitude est très complexe à gérer pour elle. Les conversations téléphoniques que nous avons lui font du bien. Elle a besoin de parler. L'échange d'aujourd'hui sera particulièrement dense. Laurie nous confie : « c'est difficile de respecter le confinement ». Elle se sent seule dans son logement. Elle admet être allée déjà à deux reprises et pendant plusieurs jours chez des amis, pour passer le temps, sinon, encore une fois, elle sentait qu'elle allait « péter les plombs », comme elle le dit souvent. Elle sort aussi pour acheter du cannabis car « tenir » sans cela lui semblait impensable. Elle fume, joue aux jeux vidéo et passe voir ses potes pour faire la fête, parfois toute la nuit. Nous sommes inquiets pour elle, mais nous essayons de comprendre son ressenti. Que pouvons-nous lui renvoyer ? Comment la sensibiliser aux dangers du « virus », tout en la respectant dans ses difficultés et ses besoins ?

Quelques jours plus tard, nous nous retrouvons en équipe pour une première réunion par vidéo-conférence. Etonnamment, les connexions sont bonnes et la conversation est fluide. Nous revenons sur la situation de Laurie, et du non-respect des mesures de confinement. Dans le cas de Laurie, continuer à avoir des contacts physiques avec des proches lui permet une survie psychique et sociale, précieuse et nécessaire à son bienêtre global, pour ne pas sombrer. Par ailleurs, le positif est que Laurie a été beaucoup plus en contact avec son papa, avec qui elle était en froid depuis plusieurs années. Chez certains de nos « jeunes », le confinement a permis de renouer certains liens et de les consolider. Nous restons toutefois très inquiets par rapport au virus et à sa propagation. Il nous parait important d'informer et de sensibiliser notre public quant à la situation sanitaire et aux conseils de sécurité à suivre.

8. Espace public

Plus que jamais, notre présence sur l'espace public était essentielle durant cette année 2020. Il est important pour un service comme le CEMO d'aller vers les jeunes, mais aussi vers d'autres publics comme les parents. C'est d'autant plus important que bon nombre de personnes n'osent pas toujours franchir la porte d'un service quel qu'il soit, n'ont simplement pas la connaissance d'un service comme le nôtre ou ne savent pas forcément tout ce que nous pouvons offrir comme aide.

Que ce soit lors d'activités réalisées dans le cadre d'un évènement comme une fête de quartier ou une journée portes ouvertes dans une école, notre présence sur des espaces publics où se trouvent les jeunes comme différentes places ou squares, mais aussi lors de nos tournées de quartier, le travail social de rue (TSR) est un axe de travail primordial dans le champ de la prévention.

8.1 Contrat de quartier

Le CEMO a poursuivi sa mobilisation dans le cadre du **Contrat de Quartier durable** « **Parvis-Morichar** », qui s'est clôturé en février 2020 par l'organisation d'une fête dans la salle de la maison du peuple de Saint-Gilles.

Pendant les quatre années de ce plan d'ac-

tion de rénovation urbaine, l'équipe a développé un projet intitulé : « Sensibilisation d'un public jeune aux enjeux de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire à travers l'aménagement d'espaces publics ». A travers celui-ci, nous avons proposé différentes actions, telles que la mise en place d'une consultation des jeunes utilisant les espaces publics du quartier, des réflexions menées sur la mise en place d'un banc social, l'organisation de fêtes de quartier, plusieurs projets de fresque murale ...

L'aboutissement de notre programme a permis d'évaluer le processus et les différentes activités qui y ont été liées. Une série d'observations et de réflexions ont été communiquées aux pouvoirs subsidiants, dont les autorités communales de Saint-Gilles, mais également à l'échelle de la Région bruxelloise, ainsi qu'aux différentes parties prenantes.

8.2 HLM

Le travail sur l'espace public existe depuis quasiment la création du CEMO, mais il a pris différentes formes au fil du temps. Précédemment réunis sous l'appellation « CEMObile », nos activités se centraient beaucoup sur une présence et une participation à divers évènements sur l'espace public. Nous n'étions pas spécifiquement investis au niveau d'un réel travail social de rue. C'est suite à l'appel à projets intitulé HLM pour « Hors les Murs » lancé par Rachid Madrane, alors Ministre de l'Aide à la jeunesse, que le CEMO s'est plus spécifiquement impliqué dans cet axe de travail. Lors de sa mise en place, en 2016, l'équipe était partie de trois grands constats:

- La nécessité de créer de nouveaux outils afin d'aller à la rencontre des jeunes et de toucher le public cible du CEMO: les adolescents et jeunes adultes, les enfants et leurs parents;
- Un besoin, pour l'AMO, d'améliorer et d'approfondir la connaissance qu'elle a de Saint-Gilles ainsi que de sa population, de ses dynamiques et de ses réalités, pour y développer de nouvelles approches et mieux comprendre son territoire d'action;
- La nécessité d'accroître la visibilité de notre service et de diversifier les réponses que nous pouvons apporter aux attentes de notre public-cible.

Le Projet HLM s'inscrit dans le cadre général du travail social de rue, tout en respectant les missions générales de l'AMO et les valeurs portées au sein du CEMO. Il privilégie une approche de proximité dans les espaces publics (rues, places, parcs, ...), où le jeune est au centre de l'action. Il a donc pour mission l'aide préventive, sociale et éducative au bénéfice des enfants et des jeunes dans leur milieu de vie et dans leurs rapports avec l'environnement social et familial. Il développe tout autant les axes communautaires, collectifs et individuels.

L'équipe du CEMO se mobilise chaque lundi et vendredi après-midi pour réaliser des tournées de quartier. Deux travailleurs sociaux partent marauder en rue afin d'y rencontrer les jeunes, les familles et leurs enfants. L'idée ici est d'être régulier et proactif : être présent fréquemment permet de garder le contact avec le public et l'ensemble du réseau associatif saint-gillois (maisons de



jeunes, services de prévention, écoles des devoirs, services communaux, ...). De nombreuses discussions amènent l'équipe à réaliser des constats qui permettent à l'AMO de mettre en place un panel d'actions à destination de son public-cible. La mobilisation de l'équipe durant le premier trimestre de cette année 2020 se perpétuait, mais les semaines qui ont suivi l'annonce du confinement, et l'obligation pour chacun d'entre nous de limiter les déplacements dits « non-essentiels », ont incité l'équipe de se mobiliser autrement.



Dans un premier temps, les travailleurs sociaux de rue ont voulu garder le lien précieux qu'ils avaient créé en rue avec les jeunes en les contactant régulièrement sur les **réseaux sociaux** (via l'application WhatsApp, notre page Facebook et compte Instagram de l'asbl). Il nous semblait primordial d'aller prendre des nouvelles des jeunes et des familles via ces canaux de communication, d'être attentifs et alertes face aux difficultés qu'ont pu provoquer le confinement et les mesures énoncées par le gouvernement chez notre public : perte de liens sociaux, enfermement, complexité à suivre l'en-

seignement à distance, quotidien bouleversé dans le noyau familial, précarité en termes de logement et d'emploi, ...

Par la suite, l'équipe du CEMO a décidé de renouer avec l'espace public et d'aller à la rencontre des jeunes et familles, s'octroyant ainsi la possibilité d'être présent en rue grâce aux mesures sanitaires allégées. Nous avons pu retrouver ces jeunes, ces familles et observer l'impact qu'a pu avoir la crise sanitaire à titre individuel. Petit à petit, au fil des semaines qui s'écoulèrent, notre présence en rue a repris son rythme habituel.

Chaque mercredi après-midi est un prétexte à la rencontre sur la Place Morichar! La **Tonnelle du CEMO** est présente depuis plusieurs années sur ce lieu fréquenté par les élèves des écoles saint-gilloises, les familles habitant la commune et les gens de passage. Les travailleurs de rue y proposent des activités ponctuelles (ateliers sportifs, artistiques, culinaires, ...) et profitent de ces actions pour être proche de son public.

La tonnelle du CEMO s'est installée tous les mercredis jusqu'à la mi-mars, et a repris place à la fin de l'année scolaire. Par la suite, durant l'été et jusqu'en décembre, l'équipe a de nouveau installé son infrastructure tout en gardant les mêmes objectifs et en proposant différents ateliers.

En 2020, de nombreux constats ont surgi via nos nombreuses actions et dispositifs. Parmi ceux-ci, le manque d'accompagnement à l'obtention du permis de conduire, la difficulté pour les jeunes de se former à la théorie et la grande demande d'avoir ce type de formation nous a amenés, durant la semaine de Carnaval, à proposer aux jeunes un module de formation au code de la route et une préparation à l'examen théorique pour le permis B. Durant cette semaine, cinq jeunes ont répondu présent pour s'exercer aux tests proposés par « Feu vert ». L'aboutissement de cette semaine de formation étant l'obtention de ce permis, qui leur ouvrira la possibilité de passer l'examen pratique. Deux jeunes ont d'ailleurs obtenu leur permis théorique dès leur première tentative.



À cette même période, l'envie de **formation** au sein de l'équipe impliquée dans le TSR s'est fait ressentir et deux travailleuses ont pu suivre une formation sur la Déontologie en travail social de rue. Ce module fût proposé par Synergie asbl, avec qui l'équipe HLM a entamé un travail de **supervision**. Kathleen DESCHAMPS, ancienne intervenante sociale de rue en AMO, suit l'équipe afin que nous puissions développer au mieux notre travail sur l'espace public, concentrer et mieux tirer profit de nos observations et recentrer nos actions sur l'espace public avec le reste des missions du service. En 2020, cinq séances de supervisions ont eu lieu.

Afin de maintenir un lien fort avec le réseau, l'équipe des travailleurs sociaux de rue du CEMO rencontre régulièrement un ensemble de partenaires comme les maisons de jeunes, l'équipe des éducateurs de rue ou encore d'autres travailleurs sociaux présents sur l'espace public. Certaines rencontres ont également été initiées dans le cadre de projets plus spécifiques :

- avecleServicePrévention delacommune de Saint-Gilles autour de la question des jeunes MENA présents sur la zone Midi;
- avec l'équipe des travailleurs sociaux du Resto du Cœur pour une présentation de notre travail;
- avec l'AMO Itinéraires dans le cadre de la mise en place de la journée « Place aux filles » via le Groupe Genre de la Coordination sociale (journée reportée ultérieurement suite aux mesures COVID) ;

 avec le Collectif des travailleurs de rue, créé par l'AMO Dynamo suite à la dissolution de l'asbl « Traces de rues » afin de présenter les actions de différentes structures durant le confinement – par visio-conférence.

Durant cette année 2020, il a été fort compliqué de perpétuer autant de **sorties** que de coutume. Néanmoins, proposer à notre public de sortir du quartier durant les vacances scolaires a pu se concrétiser! Durant ces sorties, destinées aux enfants de 8 à 12 ans et aux jeunes adolescents nous ont permis de maintenir ces moments-clés et ce lien cher à notre équipe. Bowling, journée à Ostende, baignade au Parc d'Hofstade, théâtre en extérieur et notre rendez-vous annuel pour la journée à Walibi à la fin du mois de septembre ont rassemblé 45 jeunes! 14 filles et 31 garçons; 21 enfants de 8 à 12 ans et 24 jeunes âgés de 13 à 17 ans.

8.3 Micro-trottoirs

À côté de ces présences hebdomadaires, l'AMO a constamment le désir de tester d'autres approches. D'une part, afin de récolter la parole des jeunes et de mieux cerner leurs besoins, et d'une autre part, offrir ses services au public jeune le plus largement possible.

Pour se faire, les travailleurs de rue ont entamé en janvier des **micros-trottoirs** et sont partis à la rencontre des élèves fréquentant les écoles saint-gilloises. À l'aide d'une perche-micro et d'une caméra, l'équipe s'est présentée aux jeunes pour présenter le CEMO et récolter leurs paroles. Comme sujets évoqués : la rentrée de janvier, la journée internationale des droits des femmes, le passage à la majorité, le quotidien des jeunes ... Ces discussions, enregistrées ou non (les jeunes pouvant refuser d'être enregistrés), ont permis à l'équipe de nourrir leurs constats et d'informer les jeunes des missions de l'AMO.

L'expérience des micros-trottoirs a eu lieu rapidement auprès des élèves de l'école secondaire Saint-Luc, et malgré l'approbation de l'équipe éducative du LIRL (Lycée Intégré Roger Lallemand), ces rencontres ont dû cesser lors du confinement au mois de mars. Par la suite, l'équipe s'est concentrée sur d'autres projets mais l'envie de rencontrer les élèves par ce biais motive toujours les travailleurs sociaux de rue.

8.4 Projet Fresque végétale

Certaines des activités issues de ce contrat de quartier ont pu être pérennisées, notamment à travers le développement du projet Hors Les Murs.

Le 1er février, nous avons lancé notre projet « Fresque végétale participative » en collaboration avec l'artiste Luis Pôlet¹, et l'asbl « Jeunes et Nature² ».

Ces animations pensées autour du réaménagement des espaces publics via l'art urbain et la végétalisation des rues et des bâtiments ont réuni de nombreux jeunes. Le projet de fresque végétale a rencontré un franc succès: l'équipe a pu mobiliser des jeunes, mais aussi des parents connus de notre service. Malheureusement, avec la pandémie, six des animations prévues en 2020 n'ont pas pu avoir lieu. Nous proposerons de poursuivre ce projet durant l'année 2021.

Un nouveau contrat de quartier, intitulé « la Gare Habitante », est également en train de se mettre en place dans le bas de Saint-Gilles. La volonté du CEMO est de s'y investir de l'une ou l'autre manière.

8.5 Les samedis

Depuis l'entrée en vigueur du nouveau décret de l'Aide à la jeunesse, nous avons l'obligation en tant qu'AMO d'être accessible 12 samedis, dimanches ou jours fériés par an. Au CEMO, nous organisons généralement plus de 12 ouvertures de week-end par an car en plus d'ouvrir tous les premiers samedis du mois hors congés scolaires, nous organisons des activités ou animations ouvertes à tous ou des journées thématiques certains samedis.

Voici quelques exemples mettant en avant la diversité des activités que nous proposons dans ce cadre :

Le 1er février, nous avons lancé notre projet « Fresque végétale participative » en collaboration avec l'artiste Luis Pôlet et l'asbl « Jeunes et Nature ».

Le samedi 7 mars, l'équipe a proposé une après-midi « jeux de société ». En avril et en mai, nous avons décidé de mettre de côté les projets pensés pour l'ouverture des samedis pour nous focaliser sur d'autres chantiers apparus avec la crise sanitaire.

À la fin du mois de juin, ainsi que début septembre, le CEMO a proposé une permanence spéciale « la Rentrée, faut y penser » afin notamment d'accompagner les jeunes dans leurs demandes de recours. Nos locaux étant ouverts, nous avons pu également rencontrer nos jeunes, leur présenter des jeux de collaboration et penser les projets pour la suite de l'année.

Dans le cadre du parcours d'artiste, une action « MENA » devait avoir lieu au mois d'octobre mais les mesures gouvernementales plus serrées ne nous ont pas permis de mettre en place cette action.

Le 14 novembre, l'équipe du CEMO s'est rendue sur l'espace public afin d'y réaliser des micro-trottoirs. L'idée ici était qu'avec cet outil, les travailleurs puissent récolter la parole des jeunes et des familles sur divers sujets : école, quartier, projets, envies ou juste donner leur avis sur des thématiques présentées par nos intervenants.

Le samedi 5 décembre a été l'occasion pour l'équipe de lancer le projet « Click and Go ». Nous avons pu rencontrer les jeunes inscrits à cette formation, leur fournir le matériel informatique et prendre en considération leurs désirs en termes d'éducation à l'outil numérique.

Carmen est une jeune fille âgée de 20 ans bien connue de l'équipe Hors-les-Murs.

Depuis plusieurs années, la jeune fréquente le terrain de basket situé à l'Ilot Coenen où elle vient s'entrainer avec des amies. Carmen a eu plusieurs fois des ennuis avec la police étant mineure, et maintenant considérée comme adulte auprès de la justice, la jeune « subit les erreurs du passé ». Son parcours scolaire a été marqué par un gros décrochage dû à de l'absentéisme. Carmen a arrêté de fréquenter l'école en cinquième secondaire pour aider ses parents et faire des petits boulots alimentaires.

Après le premier confinement, Carmen s'est présentée au CEMO et désirait reprendre une formation. Elle veut devenir animatrice pour enfants car elle se sent à l'aise avec les petits et connait des amies qui l'imaginent bien dans ce travail. Elle vient nous interpeller et nous commençons alors à prospecter avec elle pour voir vers quel type de centre elle peut se diriger mais la jeune doit précipitamment nous quitter car sa famille l'appelle, elle doit impérativement retourner chez elle. Par la suite, nous essayerons de la recontacter mais la jeune se présentera rarement car trop occupée dans d'autres démarches et auprès des siens. Elle se montrera également fuyante envers l'équipe : Carmen ne vient pas aux rendez-vous, elle ne répond pas aux messages. Elle est aussi connue d'autres intervenants saint-gillois qui se mobilisent parfois pour les mêmes types de demandes formulées au CEMO. De plus, son passé de démêlés avec la justice refait surface et elle devra prochainement porter un bracelet électronique durant plusieurs mois afin que l'on vérifie ses déplacements.

Carmen se sent parfois perdue et ne sait plus comment s'en sortir, comment faire face à tous ses problèmes mais elle nous explique avoir envie d'avancer et d'entamer une formation. Cependant, elle met des freins lorsqu'on l'accompagne dans sa demande, elle n'ose pas, elle doute d'elle-même et a peur de ne pas être à la hauteur. Elle est aussi rattrapée par les erreurs qu'elle avait commises étant plus jeune et est fort sollicitée par ses proches.

C'est un long travail qui est réalisé avec la jeune Carmen depuis que l'équipe Hors-les-Murs l'a rencontrée. La jeune fille entend les conseils qui lui sont donnés et trouve finalement les informations dont elle a besoin sans trop de difficultés. Dernièrement, elle a entamé plusieurs modules de formation: via une antenne de Mission Locale, trouvée lors de recherches avec le CEMO, puis avec un centre de formation qu'elle a trouvé seule. Carmen nous sollicite encore de temps en temps, car elle va emménager seule et a besoin d'un coup de main dans ses démarches administratives. Aussi, elle nous demande conseil pour préparer des fiches d'animation, elle vient chercher une oreille attentive quand elle veut juste discuter de son quotidien et de ses difficultés (justice, famille, vie en société,...).

Raphaël, 7 ans, est l'un des enfants que nous rencontrons fréquemment lors de nos activités « tonnelle » tous les mercredis sur la Place Morichar. Nous lions une relation d'aide informelle avec lui et avec l'un de ses frères et à moindre mesure avec la maman. Issu d'une grande fratrie, il nous explique parfois sa situation : faible accrochage à l'école, difficultés financières à la maison, peu d'activités extrascolaires, difficultés à socialiser avec d'autres enfants. Nous proposons régulièrement des activités à Raphaël et à l'un de ses frères lors des vacances scolaires ; ils y participent volontiers. Pendant le confinement, nous avons contacté cette famille par téléphone et via WhatsApp afin de garder le lien. La mère nous explique les difficultés rencontrées par la famille suite au confinement : peur, difficulté à rester tous à la maison, scolarité à la maison ... Mais aussi le manque de matériel informatique chez eux : aucun ordinateur à la maison et une fratrie de 5 enfants. Pour les enfants plus petits, l'école envoyait des exercices par la poste, les grands se débrouillaient avec le smartphone ou la tablette qu'ils

Le confinement a mis en avant la difficulté liée au manque de matériel informatique adéquat et aussi face aux difficultés scolaires des plus jeunes, difficultés liées à l'isolement de la famille, famille nombreuse confinée. Cela a souligné d'autant plus l'importance de maintenir le lien avec ces

Garder le lien régulièrement par téléphone ou WhatsApp était vraiment très important, permettant à la mère et aux enfants de parler de leur vécu. Pendant l'été, nous avons poursuivi notre travail en informel avec les enfants les plus jeunes en proposant des activités. En septembre, nous avons proposé à l'un des membres de la fratrie de bénéficier d'un PC portable dans le cadre du projet « click and go » permettant de lutter contre la fracture numérique (voir point 4.3 « Click and go »). Lui fournir un ordinateur et lui donner la possibilité qu'il puisse participer au cycle de formation pour se familiariser davantage à l'outil informatique a également permis de renforcer le lien que nous avions avec ce jeune

9. Groupe de travail

Les groupes de travail font partie intégrante de notre travail en réseau. Cela est primordial pour maintenir le lien avec un ensemble de partenaires, qu'ils soient locaux « saint-gillois » ou avec un intérêt commun concernant une thématique donnée.

En 2020, bon nombre de groupes de travail ont cessé leurs activités durant une certaine période pour ensuite reprendre les réunions en mode visio-conférence. C'est bien entendu moins convivial et nous ne pouvons reproduire la richesse des échanges interpersonnels des « vraies » rencontres, mais cela a au moins permis que les échanges puissent se poursuivre, que certaines actions ne soient pas abandonnées.

Ces réunions sont également importantes car elles nous permettent de confronter notre pratique professionnelle à celle d'autres services, d'autres équipes. C'est également l'occasion d'échanger sur nos constats, mais aussi sur nos réalités de travailleurs sociaux.

Cette année, ces réunions ont également été particulièrement importantes en ce qui concerne les échanges autour des conséquences de la crise sanitaire; comment nous nous sommes réorganisés les uns les autres et pouvoir ainsi tirer profit des bonnes pratiques ou éviter certains obstacles rencontrés par d'autres.

9.1 Collectif des AMO bruxelloises

A Bruxelles, il existe un collectif regroupant l'ensemble des AMO situées sur le territoire de la Région et qui se réunit environ une fois par mois.

Ces rencontres entre travailleurs sociaux et/ ou directions sont des moments importants d'échanges et de réflexions sur nos pratiques et nos projets.

C'est une opportunité pour chaque AMO de se tenir informée de l'actualité de la sphère jeunesse, d'échanger sur l'actualité du secteur et d'éventuellement adopter une position commune, par exemple dans le cadre d'une interpellation. Les directions et travailleurs sociaux y abordent des faits d'actualité concernant la législation, les politiques en cours, les appels à projets...

La spécificité de la région bruxelloise est également prise en compte dans nos échanges.

Un des objectifs est notamment d'agir de façon concertée, mais tout en préservant son autonomie et sa liberté de s'associer ou non à une action, une interpellation...

L'intérêt du collectif est donc celui de pouvoir porter d'une même voix des constats, inquiétudes et interpellations tout en choisissant de façon spécifique et compte tenu des diversités d'actions de chacun, sa façon de mener des projets dans l'intérêt du public. Un autre objectif est aussi celui de rencontrer un service qui souhaite présenter son travail aux AMO, éventuellement pour développer une collaboration.

Le collectif des AMO dispose également d'une interface web interactive de la carte des AMO bruxelloises : amobal be.

En 2020, le CAB a poursuivi son investissement dans le projet appelé Interpell'Action mais la crise sanitaire a mis ce projet en arrêt forcé. Celui-ci reprendra en 2021.

Le CAB s'est essentiellement concentré sur la gestion de la situation sanitaire et de ses implications tant au niveau des jeunes et des familles qu'au niveau des services. Echange de constats, échange de bonnes pratiques, réflexions sur l'application des mesures, ...

La problématique des violences policières a été fortement questionnée, mais aussi les difficultés liées à la fracture numérique, la scolarité, l'augmentation et la complexification des problématiques en lien avec la santé mentale et la paupérisation.

9.2 Coordination sociale – Groupe Jeunesse

Le groupe de travail « Jeunesse » impulsé par la coordination sociale du CPAS de Saint-Gilles est composé de différents acteurs et associations travaillant auprès des jeunes et enfants : le service jeunesse de la commune, les maisons de jeunes, le service d'accrochage scolaire, les écoles de devoirs, les éducateurs de rue, les médiateurs scolaires, les centres PMS, les services AMO et Infor jeunes.

Durant l'année 2020, les réunions mensuelles ont pu avoir lieu en visio-conférence et en présentiel quand cela était possible. Les chantiers principaux menés par l'ensemble du groupe ont été de trouver une stratégie face aux plaintes pour violences policières d'une part, et d'échanger nos bonnes pratiques face aux restrictions gouvernementales pour garder le contact avec le public jeune et les possibilités mises à notre disposition pour mener à bien les missions des acteurs présents.

Comme en 2019, le groupe a eu l'occasion de rencontrer les intervenants de l'IPPJ de Wauthier-Braine. Cette fois-ci, c'est au sein de la section « ouverte » que le groupe a pu échanger ses constats avec les membres de l'institution.

Une rencontre avec la brigade « KOBAN » de la cellule UNEUS a eu lieu à la demande du groupe Jeunesse. Il était ici question de nous présenter en tant qu'acteur jeunesse, de présenter nos actions, nos observations et de mieux cerner les missions de la brigade de police.

Par la suite, les membres de la DGDE (Direction Générale aux Droits de l'Enfant) et de la Ligue des Droits Humains ont été invités par le groupe afin que les membres soient mieux informés concernant la procédure de

plainte pour des faits de violence policière : quelle stratégie adopter avec les jeunes ? Vers quels services et acteurs orienter ceux-ci ? Les bons réflexes à avoir quand de tels dérapages touchent nos publics et les droits dont ils disposent pour se défendre ?

L'envie du groupe, pour l'année 2021, est de poursuivre ce travail de réflexion pour créer des outils de prévention, être formés et informés sur les manœuvres possibles, travailler en réseau et faire remonter aux autorités communales les faits vécus par les jeunes que nous rencontrons dans notre pratique professionnelle.

9.3 Groupe genre

Le groupe « Genre » est également un des groupes de la Coordination Sociale du CPAS auguel nous prenons part. Les membres du groupe ont participé aux réunions de préparation d'un jeu de piste « Les pavés de l'égalité », co-organisé par Infor-Jeunes et Itinéraires AMO. L'idée était d'offrir aux étudiants, en collaboration avec des enseignants de l'enseignement secondaire des écoles de Bruxelles, un temps pour aborder la thématique de « l'égalité homme-femme ». Pour ce faire, nous allions aborder le sujet de manière ludique par le biais d'un jeu de piste, autour d'épreuves diverses sur des supports de publicités, des jeux de rôles, des questions de collaboration, ... Cependant, au vu des mesures sanitaires imposées en octobre 2020, il a donc été décidé de postposer cet évènement.

9.4 Groupe Intervision LBFSM « Jeunes en transition ».

Le groupe d'Intervision de la Ligue Bruxelloise Francophone de Santé Mentale « Jeunes en transition » a été créé en 2020-2021. Ce groupe réunit les acteurs de soins en santé mentale concernés par un public jeunes adultes et par les enjeux liés au moment de la « passation » entre les différents services adolescents-adultes. Les réunions mensuelles sont l'occasion de rassembler et de générer des contenus théoriques et cliniques, de définir des besoins spécifiques ou encore de mutualiser les forces engagées.

Nous participons également aux deux intervisions de la ligue autour des questions de l'errance chez les adolescents et du trauma. Celles-ci mélangent différents services et secteurs et ont pour point de départ des situations cliniques. Le groupe y fait ressource et permet de multiplier les regards et les clefs de lecture autour de situations qui nous préoccupent. L'inscription dans ce réseau permet également de mieux appréhender les réalités de chacun et d'envisager une meilleure prise en charge de ces jeunes.

Depuis mars 2020, les séances d'Intervision se sont réalisées en vidéoconférence. Cela a été l'occasion de demander aux participants (provenant de services mandatés de l'aide à la jeunesse, de services du secteur de la santé mentale et du sans-abrisme) comment ils ont vécu cette période. Chacun a pu se déposer sur ce qu'il traverse, sur ses inquiétudes, sur la manière dont il continue son travail auprès du public d'adolescents.

Dans le cadre des journées scientifiques du Département « Adolescents et Jeunes Adultes » de Chapelle aux Champs était prévu un colloque le 2 avril 2020 sur le thème « Adolescence, rupture, mutation et transition » dans lequel le CEMO devait intervenir. Ce colloque a été reporté au 21 avril 2021 suite à la pandémie de Covid.

9.5 Interpell'Action

Le projet « Interpell'Action » est une action menée collectivement par le Collectif des AMO bruxelloises (CAB). L'idée du projet est de faire remonter les constats vécus par les travailleurs sociaux actifs dans différents services de l'Aide à la Jeunesse et également les acteurs travaillant avec ce public jeunes (CPAS, plannings familiaux, Centres PMS, maisons médicales, AIS, antennes scolaires, psychologues et enseignants, ...).

Le projet Interpell'Action a pour objectif de faire participer le public en l'invitant à témoigner et en présentant différents parcours de vie lors d'un colloque, via les réseaux sociaux, en présentant le fruit de ces récits sous une forme parlant au plus grand nombre de personnes

En 2020, c'est avec Roland POLEFAIT, chercheur au C.É.R.I.S.È.S. (Centre d'études et de recherches sur les interventions socio-éducatives), que les travailleurs des différentes AMO ont été formés à la réalisation d'entretiens semi-directifs. Grâce à son apport, nous avons pu transmettre trois entretiens retranscrits et anonymisés qui serviront d'outils pour la suite. Deux jeunes connus du CEMO et un parent ont été reçus par l'équipe afin d'être interviewé. Ceux-ci ont été enregistrés, puis retranscrits anonymement et ont permis de nourrir différents constats : précarité infantile, difficultés scolaires, démêlés avec la police, questions affectives, ...

Pour la suite, avec les enregistrements récoltés au sein des différentes AMO, le collectif pourra présenter des problématiques récurrentes et proposer des pistes d'actions, des outils de prévention lors d'un colloque qui aura lieu, on l'espère, durant l'année 2021 ou 2022 en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

10. Perspectives et conclusions

2020 restera sans doute comme étant une année effroyable; celle qui a connu l'expansion mondiale du Coronavirus, celle qui a connu les innombrables bouleversements de notre quotidien, celle qui a été l'année d'incalculables drames humains.

On le sait et on se le répète comme pour conjurer le sort, comme pour espérer des solutions « miracles » : la crise n'est et ne sera pas que sanitaire, mais aussi économique, financière, culturelle, sociale ... osons le dire ; elle est et sera globale! Elle touchera tout le monde d'une façon ou d'une autre, mais ce n'est plus à prouver qu'elle fait et fera surtout des ravages chez les plus fragiles, les plus démunis. Et pour combien d'années encore? C'est là le grand mystère. Toutefois, il est certain que nous ne sommes pas prêts d'en sortir.

De nombreux budgets ont été débloqués pour y faire face et beaucoup d'appels à projets dans nos secteurs d'activités nous ont permis d'obtenir plus de moyens. Mais pour combien de temps ? Nous savons que cela ne sera pas terminé en 2021, mais à l'heure où nous clôturons notre rapport d'activités, nous ne savons pas si les aides qui nous ont permis d'agrandir l'équipe ou de développer certaines actions vont se poursuivre en 2022. Et après ? C'est l'incertitude!

AIS: Agence Immobilière Sociale

AMO : service d'Actions en Milieu Ouvert

CAB: collectif des AMO bruxelloises

CCPAJPJ: Conseil Communautaire de la Prévention, de l'Aide à la Jeunesse et de la Protection de la Jeunesse

CEMO: Centre d'Éducation en Milieu Ouvert CPAS: Centre Publique d'Action Sociale CSAJ: Comité Spécial de l'Aide à la Jeunesse

(du CPAS de Saint-Gilles)

DGAJ: Direction Générale de l'Aide à la

Jeunesse

DGDE : Délégué Général aux Droits de l'Enfant DGE : Direction Générale de l'Enseignement

ETP: Équivalent Temps Plein FRB: Fondation Roi Baudouin FWB: Fédération Wallonie-Bruxelles

HLM: Hors Les Murs

INCC: Institut National de Criminalistique et de

Criminologie

IPPJ: Institution Publique de Protection de la

Jeunesse

KAP: Kot Autonome Provisoire LPT: Logement Pour Tous (AIS)

MENA: Mineur Étranger Non Accompagné

MFQI: Mineur poursuivi pour un Fait Qualifié Infraction

MDD : Mineur en Difficulté ou en Danger

MD: Mineur en Danger

PEP: Projet Éducatif Particulier

RGPD: Règlement Général sur la Protection des Données

SAJ: Service de l'Aide à la Jeunesse

SPF : justice: Service Public Fédéral de la justice

SPJ: Service de Protection Judiciaire SRS: Service Résidentiel Spécialisé SRU: Service Résidentiel d'Urgence

TJ: Tribunal de la Jeunesse







https://www.cemoasbl.be/



CEMO AMO



Avec le soutien de

Actiris
l'Aide à la Jeunesse
CAP 48
le Conseil d'arrondissement de l'aide à la jeunesse de
Bruxelles
le CPAS de Saint-Gilles
la Fédération Wallonie-Bruxelles
la Fondation Roi Baudouin
la Loterie Nationale
Solidarité Logement asbl
Crédits photos : Maria Baoli













